



Bulletin Officiel

N° 3588

Jeudi 29 Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2-3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUEES DE PRESSE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI- 4

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR- 4

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 5

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA 5

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT- 6-9

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 10

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 11

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV 12

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV 13

SICAV L'EPARGNANT 14-15

ASSERMBLEE GENERALE

ATTIJARI LEASING 16

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

- FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE

- FCP AXIS AAA

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES-

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

ANNEXE VII

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

SOCIETE TUNISIE PROFILE ALUMINIUM -TPR-

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2009, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2010.

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de l'UBCI , réuni aujourd'hui le 28 avril 2010, a décidé la convocation des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 juin 2010 à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 50 millions de dinars à 75 millions de dinars, par l'incorporation de réserves d'un montant de 25 millions de dinars et l'émission de 5 000 000 d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour 2 actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donnera, par conséquence, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures qu'il avisera à cet effet et effectuer la modification corrélative des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 347

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société immobilière et de Participations -SIMPAR-

Siège social : 14, rue Masmouda, mutuelleville, 1082 Tunis.

Le conseil d'administration de la SIMPAR, réuni aujourd'hui 29 avril 2010 à 15h00, a décidé de :

- ❖ proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant statuer sur les comptes de l'exercice 2009, la distribution d'un dividende de 1,750 dinar par action, soit 35% du nominal,
- ❖ convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 3 500 000 Dinars à 4 000 000 Dinars, par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 000 Dinars et l'émission de 100 000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour sept actions anciennes, avec jouissance à partir du 1^{er} juillet 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donnerait, par conséquence, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures qu'il avisera à cet effet et effectuer la modification corrélative des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 356

AVIS DES SOCIETES (suite)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le mardi 27 avril 2010, a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 2009 et a décidé de proposer :

- 1- La distribution d'un dividende de deux (2) dinars par action contre un (1) dinar pour l'exercice 2008.
- 2- La réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinar l'action

Il a également décidé :

- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 8 juin 2010, à 10 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.
- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 8 juin 2010, à 11 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 343

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Générale Industrielle de Filtration
GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia.

Le Conseil d'Administration de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réuni le 19 Avril 2010 a arrêté les comptes de la société au 31 Décembre 2009 et a décidé de proposer :

1 - La distribution d'un dividende de 17% du nominal soit 0,170 millimes par action et d'affecter le reliquat au compte « Résultat reporté ».

2 - La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le 04 Juin 2010 à onze heures au siège de IACE sis aux berges du Lac - Tunis.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 357

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

**COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
-HAYETT-**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba- 1001 TUNIS.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 avril 2010, la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation- HAYETT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le vendredi 23 avril 2010 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation, en qualité de nouvel administrateur, de Monsieur Taoufik CHERIF pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2009.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société PGI HOLDING et Monsieur Taoufik CHERIF en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2012.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- M. Younes BOUCHOUCHA	2010
- M. Rachid BEN JEMIA	2010
- M. Adel GRAR	2010
- AMEN BANK	2010
- COMAR	2010
- COMAR	2010
- M. Mohamed MATHLOUTHI	2011
- M. Taoufik CHERIF	2012
- PGI HOLDING	2012

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE -**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs et le Président Directeur Général dans d'autres sociétés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **961 715,441 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Réserve légale	34 620,742
Fonds Social	94 151,826
Réserve pour toutes éventualités	832 942,873
Résultat de l'exercice	961 715,441

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2010 à 25 000,000 dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2010 à 12 000,000 dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente réunion, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

ACTIF DU BILAN AU 31 /12/2009

ACTIF	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montant Brut	Amort & Plus	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	123 035	123 035	0	0
AC14 Comptes tenus	215 630		215 630	107 490
	338 665	123 035	215 630	107 490
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	440 719	380 807	59 912	74 282
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	22 180	18 032	4 148	3 796
	462 899	398 839	64 060	78 077
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	2 841 746	157 775	2 683 971	2 994 865
AC35 Autres placements financiers				
AC351 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	5 629 750	288 664	5 341 085	4 593 931
AC352 Obligations et autres titres à revenu fixe	82 118 091		82 118 091	70 358 122
AC354 Autres prêts	1 504 770		1 504 770	1 442 119
AC356 Autres	1 000		1 000	1 000
	92 095 357	446 440	91 648 917	79 390 036
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-94 143		-94 143	-130 603
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 407 068	56 788	2 350 279	2 282 711
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	71 256		71 256	28 199
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	12 206	19 611	-7 405	-8 502
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 841 320		3 841 320	3 107 101
AC633 Débiteurs divers	2 357		2 357	108 583
	6 240 063	76 400	6 163 663	5 387 490
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	167 177		167 177	66 080
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	972 482		972 482	1 036 146
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 444 971		3 444 971	3 161 095
AC733 Autres comptes de régularisation	1 427 122		1 427 122	932 541
AC75 Autres	11 191		11 191	19 267
	6 022 942	0	6 022 942	5 235 129
TOTAL DE L'ACTIF	105 159 926	1 044 714	104 115 212	90 218 222

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31/12/2009

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Exercice 2009	Exercice 2008
	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	4 000 000	4 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	3 023 554	2 301 838
Total capitaux propres après affectation du résultat	7 023 554	6 301 838
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	384 000	100 000
	384 000	100 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	89 938 392	78 771 707
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 068 253	939 224
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	2 871 479	1 894 451
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	93 878 125	81 605 382
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 023 502	800 246
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	46 851	10 782
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	19 965	8 305
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	572 296	416 534
PA634 Créanciers divers	226 778	331 946
	1 889 393	1 567 814
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	940 141	643 188
	940 141	643 188
Total du passif	97 091 689	83 916 383
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	104 115 212	90 218 222

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE
A L'AFFECTATION DU RESULTAT 2009

	capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Réserves pour toutes éventualités	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation	4 000 000,000	365 379,258	50 000,000	474 035,695	1 172 423,112	961 715,441	7 023 553,506
Affectation résultat 2009		34 620,742		94 151,826	832 942,873	-961 715,441	
Capitaux propres après affectation	4 000 000,000	400 000,000	50 000,000	568 187,521	2 005 365,985	0,000	7 023 553,506

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001**

Siège Social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 Avril 2010

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 1 625 598 actions au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 5 874 375.894 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende, seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 3.613 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du départ de M. Mohamed KAANICHE ayant la qualité d'administrateur, suite à la fin de ses services à l'UBCI et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, réuni le 11/03/2010 de coopter M. Fabien RIGUET au poste d'administrateur en remplacement de M. Mohamed KAANICHE et ce jusqu'à la fin de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de M. SAMI BEZZARGA, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001**

Siège Social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 Avril 2010**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 28 347 actions au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 47 924.483 dinars,

Du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 1.690 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de M. Laurent ROMANET, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001**

Siège Social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 Avril 2010

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 27 992 actions au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 50 428.539 dinars, et du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende ; seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 1.801 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du départ de M. Mohamed KAANICHE ayant la qualité d'administrateur, suite à la fin de ses services à l'UBCI et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

L'Assemblée Générale décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, réuni le 11/03/2010 de coopter M. Fabien RIGUET au poste d'administrateur en remplacement de M. Mohamed KAANICHE et ce jusqu'à la fin de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de M. Mohamed LOUATI, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)RESOLUTIONS ADOPTEES**UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001**

Siège Social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 Avril 2010**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers tels qu'ils lui ont été présentés. L'Assemblée Générale donne à cet effet, quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le capital social était composé de 21 206 actions au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de répartition du résultat et décide que les revenus distribuables constitués :

Des sommes distribuables de l'exercice, soit 730.636 dinars,

Du solde du compte de régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tel qu'il sera arrêté à la date de mise en paiement du dividende ; seront intégralement distribués aux actionnaires sous forme de dividendes en numéraire.

Le dividende est fixé à 0.034 dinars par action de nominal 100,000 dinars.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour fixer la date de mise en paiement du dividende et arrêter à cette date le montant du résultat distribuable selon les règles ci-dessus définies ainsi que l'éventuel report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à terme du mandat d'administrateur de monsieur Laurent ROMANET, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV L'EPARGNANT

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 – JORT n° 59
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 21 avril 2010

Première résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009 ainsi que les différentes observations échangées en cours de séance, approuve le rapport d'activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire, prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire, approuve la répartition des résultats de l'exercice 2009, telle que proposée par le conseil d'administration :

Sommes distribuables	:	16.733.757 dinars
Dividendes à distribuer	:	16.731.544 dinars
Résultat à reporter	:	2.213 dinars

Elle fixe par conséquent à 4,162 dinars le dividende par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du lundi 10 mai 2010 selon le choix des actionnaires : soit en numéraire, soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV L'EPARGNANT, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 10 mai 2010; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au vendredi 07 mai 2010 pour faire leur choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions SICAV L'EPARGNANT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES (suite)**Cinquième résolution**

L'assemblée générale ordinaire reconduit à 37.500 dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2009, montant pris en charge par la société de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation de monsieur Khaled BETTAIEB en tant qu'administrateur en remplacement de monsieur Abdelmajid CHHAIDER, démissionnaire, et ce pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire, décide de nommer messieurs Jameleddine MONTACER et Hédi ABDELMOUMEN, en tant qu'administrateurs en remplacement de messieurs Khélifa BEN FREDJ et Mohamed TARIFA, et ce pour la période restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, des publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'une expédition du procès verbal de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac- Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le **Mardi 18 Mai 2010 à 10 heures** au siège de la société, Rue du Lac d'Annecy -1053 les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2009;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2009;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2009;
4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2009;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2009;
6. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2009;
7. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2010;
8. Emission d'emprunts obligataires ;
9. Ratification d'Administrateur.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

2010 - AS - 348

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,291%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,303%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,310%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,316%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,323%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,331%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,344%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,352%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,360%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,381%	998,841
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,420%	1 027,497
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,482%		1 013,403
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,538%	1 048,451
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,586%	1 103,167
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,608%	1 135,661
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,664%	1 097,736
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,850
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,853%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,963%	1 105,500
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,171%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,208%		1 019,915
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,673%	1 104,467

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

**SITUATION ANNUELLE DE FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2009.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société AXIS GESTION. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons les observations suivantes :

- Au cours de l'exercice 2009, l'actif net de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE a été souvent employé en des titres émis par des organismes de placement collectif en valeurs mobilières à des taux se situant au dessus de la limite de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds communs de placement. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2009.

- Au cours de l'exercice 2009, l'actif net de FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE a été quelques fois employé en des titres émis par un même émetteur à des taux se situant au dessus de la limite de 10% prévue par l'article 29 du code des OPCVM tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2009.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Bilan arrêté au 31/12/2009
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2009	31/12/2008
	ACTIF		
AC1-	Portefeuille-titres	4 158 941	2 908 795
	a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1 4 158 941	1 975 097
	b- Obligations et valeurs assimilées	0	933 698
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	2 275 820	1 341 394
	a- Placements monétaires	4.2 2 206 355	499 490
	b- Disponibilités	69 465	841 904
AC3-	Créances d'exploitation	0	6 965
	TOTAL ACTIF	6 434 761	4 257 154
	PASSIF		
PA1-	Opérateurs créditeurs	4 774	1 921
PA2-	Autres créditeurs divers		
	TOTAL PASSIF	26 928	53 539
	ACTIF NET		
CP1-	Capital	4.3 6 326 837	4 164 788
CP2-	Sommes Capitalisables	80 996	38 827
	a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs	42 575	-
	b - Sommes capitalisables de l'exercice	38 421	38 827
	ACTIF NET	6 407 833	4 203 615
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 434 761	4 257 154

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-09 au 31-12-09
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice Clos le 31-12-2009	Exercice Clos le 31-12-2008
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.4 129 609	15 797
	a. Dividendes	82 130	11 396
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées	47 479	4 401
PR2-	Revenus des placements monétaires	26 904	57
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	156 513	15 854
CH1-	Charges de gestion des placements	4.5 -110 907	-80 884
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS	45 606	-65 030
CH2-	Autres charges	4.6 -11 907	-3 708
	RESULTAT D'EXPLOITATION	33 699	-68 738
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation	4 721	107 565
	SOMMES CAPITALISABLES	38 421	38 827
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-4 721	-107 565
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 110 453	-68 224
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	542 279	-4 725
	Frais de négociation	-15 784	-14 606
	RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 670 647	-156 293

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-09 au 31-12-09

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice Clos le	Exercice Clos le
	31-12-2009	31-12-2008
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 670 647	-156 293
a- Résultat d'exploitation	33 699	-68 738
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 110 453	-68 224
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	542 279	-4 725
d- Frais de négociation	-15 784	-14 606
AN 3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	533 571	4 359 908
a / Souscriptions	869 789	4 421 069
Capital	657 368	4 158 100
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs	204 495	154 054
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	7 926	108 915
b / Rachats	-336 218	-61 161
Capital	-255 124	-59 000
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs	-77 890	-1 727
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	-3 204	-1 350
Droits de sortie	0	916
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 204 218	4 203 615
AN 4- ACTIF NET		
en début de période	4 203 615	-
en fin de période	6 407 833	4 203 615
AN 5- NOMBRE DE PARTS		
en début de période	40 991	-
en fin de période	44 950	40 991
VALEUR LIQUIDATIVE	142,554	102,550
TAUX DE RENDEMENT	39,01%	3,38%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**AU 31-12-2009****1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT AXIS ACTIONS DYNAMIQUE**

FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de type mixte, régi par le code des OPCVM promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 11-09-2007 n° 16/2007.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1 000 parts de 100 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public.

Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est AXIS GESTION.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 28-03-2008.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-09 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-09 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 158 941 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-09	% actif net
<i>Titres OPCVM</i>				
AXIS TRESORERIE SICAV	1 432	152 203	153 420	2,38%
<i>Total titres OPCVM</i>	1 432	152 203	153 420	2,38%
<i>COTE.CONTINU</i>				
ADWYA	9 450	79 768	79 692	1,24%
AMEN B.	7 304	228 078	384 548	5,98%
ATB	46 690	291 435	374 407	5,82%
ATL	43 123	168 139	231 355	3,59%
BIAT	7 097	299 422	455 152	7,07%
BNA	16 886	189 717	194 831	3,03%
CIL	16 502	330 276	467 155	7,26%
MAGASIN GENERAL	2 268	111 408	292 177	4,54%
MONOPRIX	2 480	294 696	580 325	9,02%
T. Leasing	11 426	274 114	286 941	4,46%
TLG NS 09	1 970	46 522	47 221	0,73%
TPR	59 019	321 694	330 034	5,13%
<i>Total cote continu</i>	224 215	2 635 269	3 723 838	57,87%
<i>COTE.FIXING</i>				
AB NV 2009	642	20 191	32 557	0,51%
CIMENTS BIZERTE	23 000	264 500	191 131	2,97%
SERVICOM	6 260	20 345	20 908	0,33%
<i>Total cote fixing</i>	29 902	305 036	244 596	3,80%
<i>Total titres premier marché</i>	254 117	2 940 305	3 968 434	61,67%
<i>Droits</i>				
AB DA 09	7 946	19 478	31 863	0,50%
TLG DA 09	13 396	4 726	5 224	0,08%
<i>Total droits</i>	21 342	24 204	37 087	0,58%
<i>Total</i>	276 891	3 116 712	4 158 941	64,63%

4.2- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 2 206 355 DT au 31-12-2009 et correspond à des placements sous forme de bons de trésor et de dépôts à terme :

Désignation du titre	Montant du placement	Valeur au 31/12/2009	% actif net
<i>Bons de Trésor</i>	1 437 926	1 455 413	22,62%
BTC_07 SEPTEMBRE 2010	958 148	969 255	15,06%
BTC_10 AOUT_2010	479 778	486 158	7,56%
<i>Dépôts à Terme</i>	750 000	750 942	11,67%
ATB_250_4.15_22122009	250 000	250 231	3,89%
ATB_500_4.00_16122009	500 000	500 711	7,78%
TOTAL	2 187 926	2 206 355	34,29%

4.3- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 2 204 218 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	2 165 797
Variation de la part Revenu	38 421
Variation de l'Actif Net	2 204 218

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2009

Montant:	4 164 788
Nombre de titres :	40 991
Nombre d'actionnaires :	9

Souscriptions réalisées

Montant:	657 368
Nombre de titres émis :	6 470
Nombre d'actionnaires nouveaux :	16

Rachats effectués

Montant:	255 124
Nombre de titres rachetés :	2 511
Nombre d'actionnaires sortants :	0

Capital au 31-12-2009

Montant:(*)	4 567 032
Nombre de titres :	44 950
Nombre d'actionnaires :	25

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes capitalisables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de début de période	4 567 032
Plus ou moins values potentielles sur titres	1 110 453
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	542 279
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs	122 857
Frais de négociation	-15 784
Capital au 31-12-2009	6 326 837

4.4- Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des actions	82 130	11 396
Revenus des BTA et EO	47 479	4 401
Total	129 609	15 797

4.5- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE.

Le total de ces charges s'élève à 110 907 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du Dépositaire	6 932	4 425
Rémunération du Gestionnaire	103 975	37 100
Rémunération Variable du Gestionnaire	-	39 359
Total	110 907	80 884

4.6- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2009 à 11 907 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Redevance CMF	5 023	1 792
Rémunération CAC	5 837	1 150
Autres	1 047	766
Total	11 907	3 708

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**5.1- Données par parts et ratios pertinents**

Données par parts		2009	2008
Revenus des placements		3,481	0,387
Charges de gestion des placements		-2,467	-1,973
	Revenu net des placements	1,014	-1,586
Autres charges		-0,265	-0,09
	Résultat d'exploitation	0,749	-1,677

Régularisation du résultat d'exploitation	0,105	2,624
<i>Sommes capitalisables de l'exercice</i>	<i>0,854</i>	<i>0,947</i>
Plus ou moins values potentielles sur titres	24,704	-1,664
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	12,059	-0,115
Frais de négociation	-0,350	-0,334
Régularisation des sommes capitalisables des exercices antérieurs	2,733	3,716
<i>+ ou - values sur titres, frais de négociation et régularisation des SND</i>	<i>39,144</i>	<i>1,602</i>
Valeur Liquidative	142,554	102,550

<i>Ratios de gestion des placements</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>
Charges / actif net moyen	2,09%	3,76%
Autres charges / actif net moyen	2,31%	0,17%
Résultat Capitalisable de l'exercice / actif net moyen	0,72%	1,80%

5.2 Transactions avec les parties liées

- La convention de gestion qui lie la société **AXIS GESTION** et le **FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE** prévoit le paiement de :

- Une commission fixe de gestion de 1,75% calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;

- Une commission de surperformance de 20% de la différence positive de l'actif de **FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE** et l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice **Tunindex** et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que **FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE**.

La rémunération de **FCP AXIS Gestion** au titre de la commission de gestion fixe de l'exercice 2009 s'élève à 103 975 DT TTC et elle est nulle pour la commission de gestion variable.

- La convention du dépositaire qui lie l'**ARAB TUNISIAN BANK** et le **FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE** prévoit le paiement d'une rémunération annuelle de 0,15% HT de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT. La charge de l'année 2009 s'élève à 6 932 DT TTC.

- Le **FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE** a procédé durant l'exercice 2009 à l'acquisition de 53 780 actions **AXIS TRESORERIE SICAV** pour la somme de 5 701 847 DT et la cession de 52 731 actions de cette dernière pour une somme de 5 600 312 DT.

Les transactions ont été réalisées aux conditions normales de marché à savoir à la valeur liquidative.

**SITUATION ANNUELLE DE FCP AXIS AAA
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS AAA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP AXIS AAA arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société AXIS GESTION. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS AAA, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons les observations suivantes :

Au cours de l'exercice 2009, l'actif net de FCP AXIS AAA a été souvent employé dans des valeurs mobilières à un niveau dépassant le taux d'emploi maximum de 80% prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds communs de placement. Au 31 décembre 2009, ce taux d'emploi est de 81%

Par voie de conséquence, le taux minimum d'emploi de 20% dans des liquidités et quasi liquidités tel que prévu par l'article 2 précité, n'a pas été respecté.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Bilan arrêté au 31/12/2009
(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/12/2009
ACTIF		
AC1-	Portefeuille-titres	2 152 887
	b-Obligations et valeurs assimilées	4.1 2 152 887
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	500 341
	a- Placements monétaires	4.2 481 724
	b- Disponibilités	18 617
TOTAL ACTIF		2 653 228
PASSIF		
PA1-	Opérateurs créditeurs	3 647
PA2-	Autres créditeurs divers	3 876
TOTAL PASSIF		7 523
ACTIF NET		
CP1-	Capital	4.3 2 520 860
CP2-	Sommes distribuables	124 845
	b - Sommes distribuables de l'exercice	124 845
ACTIF NET		2 645 705
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 653 228

ETAT DE RESULTAT
Période du 06-11-08 au 31-12-09
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice Clos le
		31-12-2009
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.4 120 687
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées	120 687
PR2-	Revenus des placements monétaires	22 435
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		143 122
CH1-	Charges de gestion des placements	4.5 -15 555
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		127 567
CH2-	Autres charges	4.6 -6 580
RESULTAT D'EXPLOITATION		120 987
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation	3 858
SOMMES DISTRIBUABLES		124 845
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-3 858
	Frais de négociation	-120
RESULTAT NET DE LA PERIODE		120 867

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 06-11-08 au 31-12-09

(Exprimé en dinar Tunisien)

		<i>Exercice Clos le</i> 31-12-2009
AN 1-	VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	120 867
	a- Résultat d'exploitation	120 987
	d- Frais de négociation	-120
AN 3-	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 524 838
	a / Souscriptions	5 150 207
	Capital	5 098 300
	Régularisation des sommes non distribuables	-171
	Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	52 078
	b / Rachats	-2 625 369
	Capital	-2 577 300
	Régularisation des sommes non distribuables	151
	Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-48 220
	VARIATION DE L'ACTIF NET	2 645 705
AN 4-	ACTIF NET	
	en début de période	-
	en fin de période	2 645 705
AN 5-	NOMBRE DE PARTS	
	en début de période	-
	en fin de période	25 210
	VALEUR LIQUIDATIVE	104,947
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2009

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT AXIS AAA

FCP Axis AAA est un fonds commun de placement de type obligataire régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF N° 04-2008 du 31 mars 2008.

Le fonds a été constitué le 6/11/2008.

Le fonds AXIS AAA est un fonds de distribution.

Son portefeuille est composé exclusivement d'obligations émises par l'Etat. La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1000 parts de 100 DT chacune.

AMEN BANK est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est AXIS GESTION.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Exceptionnellement, le premier exercice du fonds s'étend du 6/11/2008 au 31/12/2009.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-09 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-09 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2009 à 2 152 887 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en bons du trésor zéro coupon.

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-09	% actif net
<i>Emprunt d'Etat</i>				
BTA 7.50 04/2014	900	961 695	1 000 457	37,71%
BTA 8.25 07/2014	500	551 750	567 662	21,40%
Total	1 400	1 513 445	1 568 119	59,10%
BTZC OCTOBRE 2016	300	184 500	195 172	7,36%
BTZC OCTOBRE 2016	200	122 900	130 021	4,90%
BTZC OCTOBRE 2016	200	122 700	129 834	4,89%
BTZC OCTOBRE 2016	200	122 600	129 741	4,89%
Total	900	552 700	584 768	22,04%
TOTAL	2 300	2 066 145	2 152 887	81,14%

4.2- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 481 724 DT au 31-12-2009 et correspond à des placements sous forme de bons de trésor :

Désignation du titre	Montant du placement	Valeur au 31-12-09	% actif net
<i>Bons de Trésor</i>			
BTC 16 NOVEMBRE 2010 4.20%	480 384	481 724	18,16%
TOTAL	480 384	481 724	18,16%

4.3- Capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 2 645 705 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	2 520 860
Variation de la part Revenu	124 845
Variation de l'Actif Net	2 645 705

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital au 06-11-2008

Montant:	-
Nombre de titres :	-
Nombre d'actionnaires :	-

Souscriptions réalisées

Montant:	5 098 300
Nombre de titres émis :	50 983
Nombre d'actionnaires nouveaux :	53

Rachats effectués

Montant:	2 577 300
Nombre de titres rachetés :	25 773
Nombre d'actionnaires sortants :	-

Capital au 31-12-2009

Montant:(*)	2 521 000
Nombre de titres :	25 210
Nombre d'actionnaires :	53

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes capitalisables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de début de période	2 521 000
Régularisation des sommes non distribuables	-20
Frais de négociation	-120
Capital au 31-12-2009	2 520 860

4.4- Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2009
Revenus des BTA	88 619
Revenus des BTZ	32 068
Total	120 687

4.5- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP AXIS AAA.

Le total de ces charges s'élève à 15 555 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009
Rémunération du Dépositaire	1 654
Rémunération du Gestionnaire	11 524
Rémunération Variable du Gestionnaire	2 377
Total	15 555

4.6- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2009 à 6 580 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009
Redevance CMF	2 802
Rémunération CAC	2 926
Autres	852
Total	6 580

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par actions	2009
Revenus des placements	5,677
Charges de gestion des placements	-0,617
	Revenu net des placements 5,060
Autres charges	-0,261
	Résultat d'exploitation 4,799
Régularisation du résultat d'exploitation	0,153
	Sommes distribuables de l'exercice 4,952
+ ou - values potentielles sur titres	-
+ ou - values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation	-0,004
Régularisation des sommes non distribuables	-0,001
+ ou - values sur titres, frais de négociation et régularisation des SND	-0,005
Valeur Liquidative	104.947

Ratios de gestion des placements	2009
Charges de gestion / actif net moyen	0,011%
Autres charges / actif net moyen	0,004%
Résultat net de l'exercice / actif net moyen	0,091%

5.2 Transactions avec les parties liées

- La convention de gestion qui lie la société *AXIS GESTION* et le FCP *AXIS AAA* prévoit le paiement de :
 - Une commission fixe de gestion de 0,35% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;
 - Une commission de surperformance de 20% de la différence positive de l'actif de FCP *AXIS AAA* et l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice de référence : *TMM+0,5%* et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que le Fonds réel.
- La rémunération de FCP *AXIS Gestion* au titre de la commission de gestion fixe de l'exercice 2009 s'élève à 11 524 DT TTC et s'élève à 2 377 DT TTC pour la commission de gestion variable.
- La convention du dépositaire qui lie *AMEN BANK* et FCP *AXIS AAA* prévoit le paiement d'une rémunération annuelle, payable trimestriellement de 0,05% HT de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT et un maximum de 15 000 DT. Pour la première année de démarrage, le minimum de commission de dépositaire est réduit à 1 000 DT HT. La charge de l'année 2009 s'élève à 1 654 DT TTC.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A****ARTES****Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-**

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 3 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF et Mr Abderrazek MAALEJ .

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
Actifs			
Actifs non courants			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		2 036 803	1 327 220
Amortissements des immobilisations incorporelles		(647 992)	(594 635)
	(B.1)	1 388 811	732 585
Immobilisations corporelles		9 478 308	9 140 070
Amortissements des immobilisations corporelles		(4 927 764)	(4 853 848)
	(B.1)	4 550 544	4 286 223
Immobilisations financières		7 978 570	6 975 191
Provision pour dépréciation		(2 521)	(2 521)
	(B.2)	7 976 049	6 972 670
Total des actifs immobilisés		13 915 404	11 991 478
Total des actifs non courants		13 915 404	11 991 478
Actifs courants			
Stocks		34 556 814	40 703 419
Provisions sur stocks		-	-
	(B.3)	34 556 814	40 703 419
Clients et comptes rattachés		7 392 838	13 404 247
Provisions sur comptes clients		(1 043 494)	(890 472)
	(B.4)	6 349 344	12 513 774
Comptes de régularisations et autres actifs courants	(B.5)	5 345 515	4 079 483
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	106 380 000	35 637 863
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	5 869 654	6 636 493
Total des actifs courants		158 501 328	99 571 033
Total des actifs		172 416 732	111 562 511

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		25 500 000	25 500 000
Réserves		3 125 067	2 409 440
Résultats reportés		16 942 275	13 503 076
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		45 567 342	41 412 516
Résultat de l'exercice		23 146 222	19 454 827
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	68 713 564	60 867 342
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	250 000	300 000
Total des passifs non courants		290 000	340 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	95 755 688	48 884 154
Autres passifs courants	(B.11)	7 124 954	1 471 014
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	532 526	-
Total des passifs courants		103 413 168	50 355 168
Total des passifs		103 703 168	50 695 168
Total des capitaux propres et des passifs		172 416 732	111 562 511

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008
Revenus	(R.1)	167 519 734	133 378 682
Coût des ventes	(R.2)	(144 337 985)	(114 213 173)
Marge brute		23 181 749	19 165 509
Autres produits d'exploitation	(R.3)	770 002	753 122
Frais de distribution	(R.4)	(2 451 001)	(2 379 156)
Frais d'administration	(R.5)	(1 619 710)	(1 944 832)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 792 589)	(1 413 220)
Total		(5 093 299)	(4 984 086)
Résultat d'exploitation		18 088 450	14 181 423
Charges financières nettes / Produits financiers nets	(R.7)	(4 771)	57 649
Produits des placements	(R.8)	9 216 410	8 670 237
Autres gains ordinaires	(R.9)	76 661	51 989
Résultat des activités ordinaires avant impôt		27 376 750	22 961 298
Impôt sur les bénéfices		(4 230 528)	(3 506 471)
Résultat des activités ordinaires après impôt		23 146 222	19 454 827
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		23 146 222	19 454 827
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat net après modifications comptables		23 146 222	19 454 827

Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		23 146 222	19 454 827
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	487 197	416 349
*Reprises sur provisions	(F.2)	(52 753)	(156 173)
*Variation des:			
- Stocks	(F.3)	6 146 605	(33 041 031)
- Créances clients	(F.3)	6 011 409	(5 036 352)
- Autres actifs	(F.3)	(1 266 032)	(3 430 215)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	52 525 473	6 271 949
*Autres ajustements			
-Plus au moins values de cession		(58 011)	(27 607)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		86 940 109	(15 548 252)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(1 253 010)	(314 956)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.6)	59 052	41 100
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(1 003 379)	(6 300 000)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(2 197 337)	(6 573 856)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(15 300 000)	(20 400 000)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(15 300 000)	(20 400 000)
Variation de trésorerie		69 442 772	(42 522 108)
Trésorerie au début de l'exercice		42 274 356	84 796 464
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.7)	111 717 129	42 274 356

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 25 500 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE**II.1 DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2009, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit:

Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en dinars tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en dinars tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Mobiliers d'habitation	10%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret.

Provision sur créances clients

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A. procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsqu'ARTES S.A a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou la société ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

Changement de méthode comptable

Au 31 décembre 2008, les avances clients et les avances fournisseurs étaient présentées en déduction, respectivement, des créances clients et des dettes fournisseurs. Au 31 décembre 2009, ces avances ont enregistré une augmentation importante comparativement à l'exercice précédent rendant leur présentation parmi les autres passifs courants et les autres actifs courants plus appropriée. Les données comparatives ont été retraitées en proforma.

Les retraitements apportés aux données comparatives de l'exercice 2008 se présentent comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2008 avant retraitements	Retraitements	Solde au 31/12/2008 après retraitements
Clients & comptes rattachés	13 141 789	262 458	13 404 247
Autres passifs courants	1 208 556	262 458	1 471 014
Fournisseurs & comptes rattachés	48 874 349	9 806	48 884 154
Autres actifs courants	4 069 678	9 806	4 079 483

III. NOTES EXPLICATIVES**III.1. Notes sur le bilan****B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent à 5 939 355 DT au 31/12/2009. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions 2009	Cessions 2009	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dotations 2009	Reprise sur cession 2009	Amortissements cumulés au 31/12/2009	Valeur comptable nette au 31/12/2009
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(277 671)	(50 000)	-	(327 671)	672 329
Logiciels	318 789	2 312	-	321 101	(316 963)	(3 357)	-	(320 321)	781
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750
Logiciel en cours	7 680	707 271	-	714 951	-	-	-	-	714 951
Total Immobilisations Incorporelles	1 327 220	709 583		2 036 803	(594 635)	(53 357)		(647 992)	1 388 811
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(982 965)	(9 038)	-	(992 003)	56 959
AAI des constructions	2 220 806	87 715	-	2 308 521	(1 814 969)	(79 900)	-	(1 894 869)	413 653
Matériel industriel	870 892	-	-	870 892	(674 429)	(42 561)	-	(716 990)	153 902
Outillage industriel	51 800	1 243	-	53 043	(39 965)	(3 376)	-	(43 341)	9 701
Matériel de transport	762 728	256 511	(205 189)	814 050	(564 489)	(90 480)	204 148	(450 821)	363 230
Equipement de bureau	395 114	10 336	-	405 450	(325 364)	(17 517)	-	(342 880)	62 569
Autres immobilisations corporelles	61 616	7 960	-	69 576	(49 848)	(2 460)	-	(52 308)	17 267
Matériel informatique	487 249	16 515	-	503 765	(399 235)	(32 310)	-	(431 545)	72 220
AAI divers	4 227	-	-	4 227	(2 584)	(423)	-	(3 007)	1 220
Immob corporelles en cours	119 164	18 381	-	137 546	-	-	-	-	137 546
Autres Immob en cours	-	144 765	-	144 765	-	-	-	-	144 765
Total Immobilisations corporelles	9 140 070	543 427	(205 189)	9 478 308	(4 853 848)	(278 065)	204 148	(4 927 764)	4 550 544
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	10 467 290	1 253 010	(205 189)	11 515 111	(5 448 482)	(331 422)	204 148	(5 575 756)	5 939 355

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières brutes s'élèvent à 7 978 570 DT au 31/12/2009 à 7 978 570 DT contre un solde de 6 975 191 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Acquisition	Cession	Solde au 31/12/2009
Titres de participation	6 968 391	1 000 014	-	7 968 405
- ARTEGROS	49 850	-	-	49 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	20 000	-	-	20 000
- ARTIMO	6 300 000	-	-	6 300 000
- UIB	-	1 000 014	-	1 000 014
Dépôts et cautionnements	6 800	10 165	6 800	10 165
Total	6 975 191	1 010 179	6 800	7 978 570

La provision pour dépréciation des immobilisations financières n'a pas varié entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009 et s'élève à 2 521 DT. Elle se détaille au niveau du tableau suivant :

Libellé	Provision au 31/12/2008	Dotations 2009	Reprise 2009	Provision au 31/12/2009
Compagnie Internationale de Leasing	2 521	-	-	2 521
Total	2 521	-	-	2 521

B.3. Stocks

Les stocks présentent un solde de 34 556 814 DT au 31/12/2009 contre un solde de 40 703 419 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Véhicules neufs	26 804 207	40 430 284	(13 626 077)
Pièces de rechange	37 400	35 600	1 800
Encours atelier	-	4 232	(4 232)
Véhicules neufs en transit	7 715 207	233 303	7 481 904
Total	34 556 814	40 703 419	(6 146 605)

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 6 349 344 DT au 31/12/2009 contre un solde de 12 513 774 DT au 31/12/2008 soit une baisse de 6 164 430 DT. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)	Variation
Clients VN	4 381 000	6 462 703	(2 081 704)
Clients APV	1 885 506	2 571 312	(685 806)
Clients douteux	848 235	810 436	37 799
Clients effets à recevoir	278 097	3 561 157	(3 283 059)
Intérêts courus	-	(1 362)	1 362
Total créances clients	7 392 838	13 404 247	(6 011 409)
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 043 494)	(890 472)	(153 021)
Total net	6 349 344	12 513 774	(6 164 430)

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

B.5. Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les comptes de régularisations et autres actifs courants s'élèvent à 5 345 515 DT au 31/12/2009 contre un solde de 4 079 483 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)	Variation
Compte de régularisation actif	977 590	350 596	626 994
Etat - impôts et taxes	1 573 345	3 649 052	(2 075 707)
Autres débiteurs divers	2 000	-	2 000
Personnel	77 377	70 030	7 347
Avances aux fournisseurs	2 715 204	9 806	2 705 398
Total	5 345 515	4 079 483	1 266 032

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 106 380 000 DT au 31/12/2009 contre un solde de 35 637 863 DT au 31/12/2008 soit une hausse de 70 742 137 DT. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Placements à court terme	106 380 000	35 637 863	70 742 137
Total	106 380 000	35 637 863	70 742 137

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 5 869 654 DT au 31/12/2009 contre 6 636 493 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
UBCI EURO	3 043 226	2 286 389	756 837
U I B AV H.BOURGUIBA	23 468	394 249	(370 781)
B.N.A AV KH.PACHA	1 831 644	738 030	1 093 615
ARAB TUNISIAN BANK	-	170 764	(170 764)
BANQUE DE SUD	62 139	42 551	19 588
UBCI	246 452	1 545 370	(1 298 918)
STB.AV KH.PACHA	-	244 102	(244 102)
AMEN BANQUE	94 454	281 757	(187 303)
B.T.	67 795	633 682	(565 888)
ABC	17 938	17 689	249
CITI BANK	-	15 577	(15 577)
BIAT	346 153	163 917	182 236
CCP	510	24 522	(24 012)
BTL	87 945	66 031	21 914
UBCI DOLLARS	9 533	7 476	2 057
CAISSE A FOND FIXE	2 574	4 386	(1 812)
CHEQUE A ENCAISSER	35 824	-	35 824
Total	5 869 654	6 636 493	(766 839)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 60 867 342 DT au 31/12/2008 à 68 713 564 DT au 31/12/2009. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2007	25 500 000	50 000	515 473	59 594	-	35 687 448	61 812 516
Affectation du résultat 2007 (PV AGO du 2 juin 2008)							
- Réserve légale	-	1 784 373	-	-	-	(1 784 373)	-
- Résultats reportés	-	-	-	-	33 903 076	(33 903 076)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(20 400 000)	-	(20 400 000)
Résultat de l'exercice 2008						19 454 827	19 454 827
Capitaux propres au 31/12/2008	25 500 000	1 834 373	515 473	59 594	13 503 076	19 454 827	60 867 342
Affectation du résultat 2008 (PV AGO du 28 Mai 2009)							
- Réserve légale	-	715 627	-	-	-	(715 627)	-
- Résultats reportés	-	-	-	-	3 439 200	(3 439 200)	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	(15 300 000)	(15 300 000)
Résultat de l'exercice 2009						23 146 222	23 146 222
Capitaux propres au 31/12/2009	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	16 942 275	23 146 222	68 713 564

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 250 000 DT au 31/12/2009 contre un solde de 300 000 DT au 31/12/2008. La variation des provisions se détaille au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Constitution 2009	Reprise 2009	Solde au 31/12/2009
Provisions pour risques et charges	300 000	-	50 000	250 000
Total	300 000	-	50 000	250 000

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 95 755 688 DT au 31/12/2009 contre un solde de 48 884 154 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)	Variation
Fournisseurs VN	319 056	7 886 442	(7 567 386)
Fournisseurs APV	604 109	713 272	(109 164)
Divers fournisseurs	317 234	332 005	(14 771)
Autres fournisseurs	378 256	53 319	324 937
Effets à payer	92 627 311	39 593 024	53 034 287
Fournisseurs - factures non encore parvenues	1 509 722	306 093	1 203 630
Total	95 755 688	48 884 154	46 871 533

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 7 124 954 DT au 31/12/2009 contre un solde de 1 471 014 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)	Variation
Etat - impôts et taxes	1 046 220	421 481	624 739
Créditeurs divers	314 047	314 148	(102)
Compte de régularisation passif	169 508	230 896	(61 388)
Personnel	239 840	242 030	(2 191)
Avances et acomptes clients	5 355 339	262 458	5 092 882
Total	7 124 954	1 471 014	5 653 940

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 532 526 DT au 31/12/2009 contre un solde nul au 31/12/2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
STB.AV KH.PACHA	83 573	-	83 573
ARAB TUNISIAN BANK	448 953	-	448 953
Total	532 526	-	532 526

III.2. Notes sur l'état de résultat**R.1. Revenus**

Les revenus réalisés au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 167 519 734 DT contre 133 378 682 DT réalisés au cours de l'exercice 2008 soit une augmentation de 34 141 052 DT. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Ventes de véhicules neufs	159 240 622	125 134 075	34 106 547
Ventes pièces de rechange	5 813 024	5 883 023	(69 999)
Ventes travaux atelier	1 521 115	1 431 375	89 739
Ventes garanties	589 195	593 064	(3 869)
Ventes huiles	239 995	240 230	(235)
Ventes de matériels extérieurs pour VN	115 783	96 914	18 869
Total	167 519 734	133 378 682	34 141 052

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes au cours de 2009 s'élève à 144 337 985 DT contre 114 213 173 DT encourus au cours de 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Achats de marchandises consommées	143 582 078	113 505 187	30 076 891
Charges de personnel	662 039	633 498	28 540
Achats d'approvisionnements consommés	93 869	74 488	19 381
Total	144 337 985	114 213 173	30 124 812

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation réalisés au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 770 002 DT contre 753 122 DT réalisés au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Autres activités et revenus des immeubles	421 001	415 503	5 498
Transfert de charges	268 649	168 370	100 280
Courtage VN	23 846	2 693	21 153
Ventes déchets	3 752	10 384	(6 632)
Reprise sur provision	52 753	156 173	(103 420)
Total	770 002	753 122	16 879

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 2 451 001 DT contre 2 379 156 DT encourus au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Charges de personnel	1 368 077	1 296 291	71 786
Autres charges d'exploitation	1 077 882	1 072 953	4 929
Achats d'approvisionnements consommés	5 043	9 912	(4 870)
Total	2 451 001	2 379 156	71 845

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 1 619 710 DT contre 1 944 832 DT encourus au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Charges de personnel	1 114 459	1 156 499	(42 041)
Autres charges d'exploitation	407 793	699 919	(292 126)
Achats d'approvisionnements consommés	97 458	88 414	9 044
Total	1 619 710	1 944 832	(325 122)

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 1 792 589 DT contre 1 413 220 DT encourus au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Autres charges d'exploitation	1 094 885	758 773	336 112
Dotations aux amortissements et aux provisions	487 197	416 349	70 848
Achats d'approvisionnements consommés	210 508	238 099	(27 591)
Total	1 792 589	1 413 220	379 369

R.7. Charges financières nettes / Produits financiers nets

Les charges financières nettes encourues au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 4 771 DT contre des produits financiers de 57 649 DT réalisés au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Charges financières	95 813	20 911	74 902
Intérêts sur effets VN	(825)	(1 809)	985
Gain de change	(90 218)	(76 751)	(13 467)
Total	4 771	(57 649)	62 420

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 9 216 410 DT contre 8 670 237 DT réalisés au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Dividendes reçus d'ARTEGROS	6 281 100	4 985 000	1 296 100
Dividendes reçus d'AUTRONIC	215 534	293 910	(78 376)
Dividendes reçus d'ADEV	-	200 000	(200 000)
Produits sur placements à court terme	2 718 765	3 189 441	(470 676)
Autres	1 011	1 886	(875)
Total	9 216 410	8 670 237	546 172

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 76 661 DT contre 51 989 DT réalisés au cours de l'exercice 2008. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008	Variation
Plus value sur cession	58 811	35 025	23 786
Produits sur inscription 4CV	15 400	16 560	(1 160)
Autres gains	2 450	404	2 046
Total	76 661	51 989	24 672

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie**F.1. Amortissements et provisions**

Nature	Montants en DT
Dotations aux amortissements	331 422
Dotations aux provisions sur créances douteuses	155 775
Total	487 197

F.2. Reprises sur provisions

Nature	Montants en DT
Reprise sur provision pour risques et charges	(50 000)
Reprise sur provision sur créances clients	(2 753)
Total	(52 753)

F.3. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2009 (a)	Solde au 31/12/2008 (*) (b)	Variation (b)- (a)
Stocks	34 556 814	40 703 419	6 146 605
Créances clients	7 392 838	13 404 247	6 011 409
Autres actifs	5 345 515	4 079 483	(1 266 032)
Variation des actifs	47 295 167	58 187 149	10 891 982

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

F.4. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2009 (a)	Solde au 31/12/2008 (*) (b)	Variation (a)- (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	95 755 688	48 884 154	46 871 533
Autres dettes	7 124 954	1 471 014	5 653 940
Variation des passifs	102 880 642	50 355 168	52 525 473

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

F.5. Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Nature	Montants en DT
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(543 427)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(709 583)
Total	(1 253 010)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Nature	Montants en DT
Clio	4 311
R 19	7 120
Kango	5 121
Laguna	16 500
Nissan	8 000
Mégane	16 000
Clio Classic	2 000
Total	59 052

F.7. Trésorerie nette

Libellé	Solde au 31/12/2009
Placements à court terme	106 380 000
UBCI EURO	3 043 226
B.N.A AV KH.PACHA	1 831 644
BIAT	346 153
UBCI	246 452
AMEN BANQUE	94 454
BTL	87 945
B.T.	67 795
BANQUE DE SUD	62 139
CHEQUE A ENCAISSER	35 824
U I B AV H.BOURGUIBA	23 468
ABC	17 938
UBCI DOLLARS	9 533
CAISSE A FOND FIXE	2 574
CCP	510
CITI BANK	-
STB.AV KH.PACHA	(83 573)
ARAB TUNISIAN BANK	(448 953)
Trésorerie nette	111 717 129

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garantie réelle</i>			
· Cautionnement (1)	4 536 424	4 536 424	-
Total	4 536 424	4 536 424	-

(1) Cautions douanières et définitives

V. Notes sur les parties liées

5.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les pourcentages de détention dans le capital ainsi que les types de contrôle se présentent comme suit :

Société	% de détention	Contrôle
ARTEGROS	99,70%	Contrôle exclusif
AUTRONIC	19,59%	Influence notable
ADEV	13,33%	Contrôle exclusif
ARTIMO	53,6%	Contrôle exclusif

2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS , TMM, Immobilier de Maghreb, POINT COM, Minoterie La Soukra, ITU CY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et Immobilier et développement.

5.2. Transactions

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

– Prestations de service données

Refacturation à ARTEGROS les sommes de :

- 150 000 DT hors TVA au titre des frais communs d'assistance administrative et comptable ;
- 30 000 DT hors TVA au titre des frais d'assistance informatique.

Au 31/12/2009, la créance détenue sur ARTEGROS est nulle.

– Contrats de location

Facturation au titre des loyer au cours de l'exercice 2009 :

- 60 000 DT hors TVA à ARTEGROS. Au 31/12/2009, la créance détenue sur ARTEGROS est nulle ;
- 24 000 DT hors TVA à ADEV. Au 31/12/2009, la créance détenue sur ADEV s'élève à 8 803 DT.

– Achats et dettes commerciales

Achats au cours de l'exercice 2009 auprès d'ARTEGROS de pièces de rechange pour un montant global de 5 138 752 DT hors TVA. Au 31/12/2009, la dette envers ARTEGROS s'élève à 429 277 DT.

– Dividendes reçus

- Encaissement de 6 281 100 DT à titre de dividendes distribués par ARTEGROS et relatifs à l'exercice 2008.
- Encaissement de 215 534 DT à titre de dividendes distribués par AUTRONIC et relatifs à l'exercice 2008.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

– Contrat de location

- Facturation par DALMAS de 60 000 HTVA DT au cours de l'exercice 2009, au titre de la location des bureaux de DALMAS.

- Facturation par DALMAS de 246 900 HTVA DT au cours de l'exercice 2009, au titre de la location du dépôt de stockage et du dépôt de livraison de véhicules neufs sis à MGHIRA.

Au 31/12/2009, la dette envers DALMAS est nulle.

- Facturation par IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT de 150 000 DT HTVA au cours de l'exercice 2009, au titre de la location des bureaux, du dépôt de stockage et du dépôt de livraison de véhicules neufs sis à l'avenue K.PACHA.

Au 31/12/2009, la dette envers IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT est nulle.

– Ventes de pièces de rechange et réparation de véhicules

En 2009, les ventes de pièces de rechange et réparation de véhicules facturées à ces sociétés s'élève à 263 496 DT. Ils se détaillent comme suit :

Société	Chiffre d'affaire TTC 2009 en DT	Créances au 31/12/2009 en DT
DALMAS	66 121	37 904
TMM	40 211	761
MINOTERIE LA SOUKRA	5 643	430
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	1 351	1 351
AFRIVISION ET SONY	146 939	146 939
ITU CY PEUGEOT	3 231	3 231
Total	263 496	193 616

– Achats

En 2009, les achats effectués par ARTES auprès de ces sociétés s'élèvent à 171 026 DT. Ils se détaillent comme suit :

Société	Achats TTC 2009 en DT	Dettes au 31/12/2009 en DT
AFRIVISION SERVICES	1 305	
POINT COM	158 083	16 080
DALMAS	1 652	
SONY AFRIVISION	9 986	7 802
Total	171 026	23 882

VI. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 21 avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 28 Mai 2009 pour Mr Abderrazek MAALEJ et du 2 juin 2008 pour AMC Ernst & Young, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société ARTES S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société ARTES S.A. arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ARTES S.A., ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 23 avril 2010

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

Abderrazek MAALEJ

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2009**

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A.,

- I. En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de 2009 et visée par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- II. Par ailleurs, des conventions conclues au cours des exercices antérieurs ont continué à produire leurs effets en 2009. Il s'agit des conventions suivantes :
 1. Un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A. et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation des locaux administratifs, ainsi que du terrain pour le stockage de véhicules neufs et ce suite aux travaux de rénovation engagés au 39 avenue K.Pacha. Le contrat de loyer est d'une durée d'une année renouvelable avec un loyer annuel fixé à 150 000 DT en hors taxes et ce conformément au rapport de l'expert foncier en date du 01 juillet 2008.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 03 juillet 2008.

2. Une convention a été établie entre ARTES S.A. et ARTIMO pour la construction du siège social. Les travaux sont réalisés et financés par la société ARTIMO dans le cadre de cette convention. Ces travaux ont été estimés à 4 500 000 DT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 03 juillet 2008.

3. Un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A. et DALMAS pour l'utilisation de 15 bureaux et ce suite aux travaux de rénovation engagés au 39 avenue K.Pacha. Le contrat de loyer est d'une durée d'une année renouvelable du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009, avec un loyer annuel fixé à 60 000 DT en hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 avril 2009.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit (en DT) :

PDG		
	Charges de l'exercice en brut	Passif au 31/12/2009
Salaire	212 253	-

Cette rémunération a été autorisée par le conseil d'administration dans sa réunion du 6 février 2008.

- IV. Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions conclues ou opérations réalisées rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 23 avril 2010

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

Abderrazek MAALEJ

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Mohamed Ali ELOUANI CHERIF (ECC) et M Mustapha MEDHIOUB(FINOR).

Bilan**Arrêté au 31 décembre 2009****(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	56 999	59 062
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	336 320	278 829 *
AC 3- Créances sur la clientèle	3	1 884 088	1 640 591 *
AC4-Portefeuille - titres commercial :	4	3 000	0
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	65 153	71 108
AC 6- Valeurs immobilisées	6	35 871	30 126
AC 7- Autres actifs	7	33 028	34 363 *
TOTAL ACTIF		2 414 460	2 114 079
PASSIF			
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	3 587	76 294
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 006 152	1 774 892
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	247 546	109 134
PA 5- Autres passifs	11	77 613	81 770
TOTAL PASSIF		2 334 899	2 042 090
CAPITAUX PROPRES			
CP 1- Capital		196 000	196 000
CP 2- Réserves	12	13 901	13 438
CP 5- Résultats reportés		(137 738)	(138 366)
CP 6- Résultat de l'exercice		7 397	917
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	79 561	71 989
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 414 460	2 114 079

(*) *Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)*

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2009 (Unité : en milliers de Dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	31/12/2009	31/12/2008
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	14	492 656	490 194
HB 2- Crédits documentaires	15	61 733	75 497
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		554 389	565 691
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB 4-Engagements de financement donné	16	63 084	122 255
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		63 084	122 255
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB 7- Garanties reçues	17	817 023	814 461 *
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		817 023	814 461

(*) *Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)*

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	19	116 404	104 639 *
PR 2- Commissions perçues	20	31 698	30 207 *
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	6 024	7 158
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	22	3 024	3 213
 Total produit d'exploitation bancaire		157 150	145 217
 <u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	23	49 200	52 540
CH 2- Commissions encourues	24	2 717	2 170
 Total charges d'exploitation bancaire		51 917	54 710
 PRODUIT NET BANCAIRE		105 233	90 507
 PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(27 403)	(17 656)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	26	(729)
PR 7- Autres produits d'exploitation		174	25
CH 6- Frais de personnel	27	(50 987)	(50 187)
CH 7- Charges générales d'exploitation	28	(16 192)	(15 801)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(4 141)	(4 497)

RESULTAT D'EXPLOITATION		6 710	1 662
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	29	862	(595)
CH 11- Impôt sur les sociétés	30	(175)	(150)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 397	917
Résultat par Action (en DT)	32	0,377	0,086

(*) *Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)*

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009
(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	31/12/2009	31/12/2008(*)
<u>Flux d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation encaissés		144 519	152 956
Charges d'exploitation décaissées		(47 171)	(55 223)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		(2 575)	(9 804)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		7	(157)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(271 229)	(360 964)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		228 916	156 727
Titres de placement / Titres de transaction		(3 000)	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(68 339)	(59 668)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		10 583	10 306
Impôt sur les bénéfices		(1 174)	(384)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(9 462)	(166 211)
<u>Flux d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 614	2 639
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		6 391	(11 586)
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(9 877)	(5 809)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(872)	(14 756)
<u>Flux de financement</u>			
Emission/Remboursement d'Emprunts		139 344	80 000
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		(3 272)	(3 312)
Emission d'actions		0	90 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		136 071	166 688
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		125 737	(14 278)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		252 632	266 910
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	33	378 369	252 632

(*) *Données retraitées pour les besoins de la comparabilité*

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2009

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2009 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 31 décembre 2009.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2009. Le montant de cet engagement de paiement est de 42.214 KDT.

2.3- Traitement des impayés

▪ Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 190.200 KDT au 31/12/2009 contre 269.702 KDT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE	167 129	238 544
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	2 404	4 139
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	2 415	2 626
PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES POSTES D'ACTIF	12 580	12 235
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	5 672	12 158
TOTAL	190 200	269 702

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2009, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2008 :

Rubrique Retraitée	Montant (KDT)	Commentaires
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	+1 389 + 90	- Reclassement des Commissions de Découverts de PR2 - Reclassement des intérêts sur Comptes Personnel de PR2
PR2- Commissions perçues	-1 389 - 90	- Reclassement des Commissions de Découverts en PR1 - Reclassement des intérêts sur Comptes Personnel au PR2
CH1 – Charges d'Intérêts sur Etab. Bancaires & Financiers	-264	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants en CH2
CH2 - Commissions encourues	+ 264	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants de CH1
AC3 - Créances sur la Clientèle	- 37 000	Reclassement des Autres Valeurs Non imputables en AC2
AC2 – Créances sur les Etablissements Bancaires	+ 37 000	Reclassement des Autres Valeurs Non imputables de la rubrique AC3
AC5 – Autres Actifs	- 641	Reclassement du Portefeuille Encaissement en PA5
PA7 – Autres Passifs	+ 641	Reclassement du Portefeuille. Encaissement de la rubrique AC5
HB 7- Garanties reçues	3 754	Présentation des garanties reçues des établissements de crédit sur Credoc Export parmi les garanties reçues
	-20 300	Ajustement de la valeur des actions en nantissement

Notes explicatives*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)***3.1 Notes sur les postes de l'actif.****Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2009 un solde débiteur de 56.999 KDT contre 59.062 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CAISSE ESPECES EN DINARS	10 023	7 900
ESPECES EN ROUTE	1 604	2 198
REMISE DES FONDS A IBS	1 314	1 622
ALIMENTATION GAB	4 349	3 613
CAISSE ESPECES EN DEVISES	1 152	827
BCT COMPTE ORDINAIRE	39 001	42 639
IB S TRANSPORT DE FONDS	0	0
CCP COMPTES ORDINAIRES	168	867
S.TOTAL	57 611	59 666
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(612)	(604)
TOTAL	56 999	59 062

La provision constituée sur les postes de cette rubrique pour 612 KDT au 31 décembre 2009 contre 604 KDT au 31 décembre 2009, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(31)	(54)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT	(144)	(119)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(437)	(431)
TOTAL	(612)	(604)

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 336.320 KDT au 31 décembre 2009 contre 278.829 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	333 851	276 946
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	2 573	2 000
S.TOTAL	336 424	278 946
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(104)	(117)
TOTAL	336 320	278 829

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 333.851 KDT au 31 décembre 2009 contre 276.946 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	24 000	0
PLACEMENT DEVISES CHEZ BCT	183 887	124 906
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	100 845	71 903
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	14 320	24 085
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS LOCAUX	0	0
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	9 140
AUTRES CREANCES / CONFRERES	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	3 807	1 804
AUTRES CONCOURS	992	39 108
S.TOTAL	333 851	276 946

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2009 un solde de 1.884.088 KDT contre 1.640.591 KDT au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 243.497 KDT et se détaillent ainsi:

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	314 938	375 722
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	1 858 484	1 637 133
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	15 894	17 845
S.TOTAL	2 189 316	2 030 700
PROVISIONS POUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(165 133)	(232 581)
AGIOS ET INTERETS RESERVES	(140 095)	(157 528)
TOTAL	1 884 088	1 640 591

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(165 133)	(232 581)
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(165 133)	(232 581)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(92 327)	(105 424)
INT RESERVES / CONSOLIDATION	(9 413)	(8 865)
INT RESERVES / CREDIT COURT TERME	(3 141)	(2 848)
INT/RESERVES / CREDIT MOYEN TERME	(30 445)	(33 827)
INT RESERVES / CREDIT/ RESSOURCES SPECIALES	(2 482)	(2 762)
COMMISSIONS RESERVEES/ CAUTIONS	(490)	(450)
AUTRES COMMISSIONS	(1 797)	(684)
PRODUITS DIVERS RESERVES	0	(2 668)
TOTAL AGIOS & INTERETS RESERVES	(140 095)	(157 528)
TOTAL	(305 228)	(390 109)

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Engagements bilan(*)	1 544 378	1 242 838	637 384	777 217	2 181 762	2 020 055
Engagements hors bilan	256 502	204 100	15 427	28 224	271 929	232 324
Total	1 800 880	1 446 938	652 811	805 441	2 453 691	2 252 379
Autres Engagements					7 554	10 645
Total	1 800 880	1 446 938	652 811	805 441	2 461 245	2 263 024

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 13 093 KDT

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Solde au 31/12/2008 (232 581)

Dotations	(68 908)
Reprises	36 685
Utilisations	99 700
Ajustements	(29)

Solde au 31/12/2009 (165 133)

Note 4 : Portefeuille-titres Commercial

Le solde cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à 3.000 KDT est composé dans sa totalité d'obligations émises par Banque de l'Habitat.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à 65.153 KDT contre 71.108 KDT au 31 décembre 2008. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
-TITRES D'INVESTISSEMENT	60 183	66 585
-TITRES DE PARTICIPATION	4 414	4 742
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715	3 550
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 660	2 996
S.TOTAL	69 972	77 873
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	(2 415)	(2 626)
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(286)	(1 961)
- PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(2 118)	(2 178)
TOTAL PROVISIONS	(4 819)	(6 765)
TOTAL	65 153	71 108

Les titres de participation ont enregistré l'augmentation de la part de la banque dans le capital de l'International Sicar et la réduction du capital des filiales INI et IRC.

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 000	1 500
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	26	45
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	30 000	36 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	404	676
FONDS GERES SICAR	26 991	27 066
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	1 762	1 298
TOTAL	60 183	66 585

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 35.871 KDT au 31 décembre 2009 contre un Solde de 30.126 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31/12/08	Acquis /Cession/ Recl.	V.Brute au 31/12/09	Amort. 2008	Dotations Nettes 2009	Amort. 2009	VNC
LOGICIELS INFORMATIQUES	4 001	845	4 846	(2 396)	(719)	(3 115)	1 731
MATERIEL POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES DELTA	10 058	0	10 058	(10 058)	0	(10 058)	0
AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	7 307	1 950	9 257	(3 121)	(1 132)	(4 253)	5 004
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	9 913	581	10 494	(3 295)	(102)	(3 397)	7 097
IMMEUBLES HORS .EXPLOITATION	2 756	(97)	2 659	(338)	2	(336)	2 323
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS & INSTALLATIONS	19 250	6 062	25 312	(12 185)	(1 267)	(13 452)	11 860
TERRAINS	4 306	42	4 348	0	0	0	4 348
FONDS DE COMMERCE	256	21	277	(100)	(23)	(123)	154
MATERIEL ROULANT	1 676	10	1 686	(1 216)	(197)	(1 413)	273
MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	8 462	669	9 131	(5 591)	(516)	(6 107)	3 024
EQUIPEMENTS LOGEMENTS DE FONCTION	101	0	101	(51)	(8)	(59)	42
IMMOBILISATIONS EN COURS LOGICIEL	180	(166)	14	0	0	0	14
IMMOBILISATIONS EN COURS	210	(209)	1	0	0	0	1
TOTAL	68 476	9 708	78 184	(38 351)	(3 962)	(42 313)	35 871

Le poste Agencements, Aménagements & Installations a enregistré une évolution de 6.062 KDT qui découle principalement des travaux engagés dans le cadre de l'aménagement des agences nouvellement créées et des réaménagements et extension des agences existantes.

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 33.028 KDT au 31 décembre 2009 contre 34.363 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
VALEURS A L'ENCAISSEMENT (*)	0	0
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	31 495	31 630
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	13 093	13 966
AUTRES	304	281
S.TOTAL	44 892	45 877
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(9 866)	(10 029)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(1 998)	(1 485)
S.TOTAL	(11 864)	(11 514)
TOTAL	33 028	34 363

* Les valeurs à l'encaissement ont été présentées en déduction des valeurs exigibles au niveau de la rubrique PA5 Autres Passifs. Les chiffres de 2008 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CREDITS AU PERSONNEL	9 278	9 541
AVANCES DIVERSES AU PERSONNEL	3 779	4 134
ETAT IMPOTS & TAXES	2 191	1 151

ACTIONS EN DEFENSE(*)	3 035	2 145
PRODUITS A RECEVOIR	466	534
CHARGES PAYEES D'AVANCE	902	702
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION (**)	11 845	13 423
TOTAL	31 495	31 630

* Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 1.998 KTND au 31 décembre 2009, le reliquat de 1.037 KDT non provisionné est jugé non risqué

** Les autres comptes de régularisation sont provisionnés à hauteur de 9.866 KTND au 31 décembre 2009: le reliquat du solde de ce poste, soit 1.979 KDT constitué principalement des comptes de liaison dont le délai de déboucement normal n'est pas écoulé.

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à 3.587 KDT contre 76.294 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	3 138	74 025
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	370	362
AUTRES SOMMES DUES	79	1 907
TOTAL	3 587	76 294

La baisse de l'encours des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 31 décembre 2009 par rapport à l'encours au 31 décembre 2008 est expliquée par un emprunt interbancaire au 31/12/2008 de 35.400 KDT ainsi que l'encours des comptes correspondants créditeurs de 38.471 KDT.

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.006.152 KDT au 31 décembre 2009 contre 1.774.892 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DEPOTS A VUE	765 223	689 735
DEPOTS D'EPARGNE	666 185	606 296
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	509 364	401 688
CERTIFICATS DE DEPOTS	9 978	4 495
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	55 402	72 678
TOTAL	2 006 152	1 774 892

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 247.546 KDT au 31 décembre 2009 contre 109.134 KDT au 31 décembre 2008 il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
RESSOURCES SPECIALES	25 225	28 497
EMPRUNT OBLIGATAIRE	100 000	0
EMPRUNT EN DEVISES	39 344	0
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	2 977	637
TOTAL	247 546	109 134

La rubrique Emprunts et ressources spéciales a enregistré une augmentation de 138.412 KDT suite à l'émission d'un emprunt obligataire de 100.000 KDT et au financement de 30.000 KUSD reçus de la Société Générale soit la contre valeur en dinars de 39.344 KTND.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 77.613 KDT au 31 décembre 2009 contre 81.770 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT(*)	12 487	696
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	42 684	53 295
AUTRES COMPTES DE PASSIF	14 775	9 658
PROVISIONS POUR PASSIFS	7 667	18 121
TOTAL	77 613	81 770

* Les valeurs à l'encaissement ont été présentées net des valeurs exigibles après encaissement. A des fins de comparabilité les données de 2008 ont été retraitées en conséquent.

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	1 996	5 963
PROVISION POUR ACTION EN JUSTICE	241	709
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	1 507	1 506
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	3 923	9 943
TOTAL	7 667	18 121

Le poste « COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION » se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISION /CHEQUES CERTIFIES	4 554	5 532
SAISIES ARRETS CLIENTS	7 450	6 316
INTERETS / PLACEMENT EN DEV A SERVIR	0	2 420
COMPTE DE LIAISON PRÉLÈVEMENT	9	5 846
ASSURANCE VIE PERSONNEL UIB	52	56
COMMISSION DE GARANTIE ET PEREQ CHANGE	319	352
CHARGES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	3 695	3 394
TVA & RETENUES A LA SOURCE	3 059	3 439
PRIME D'ASSURANCE CREDITS A REVERSER	1 046	353
PRIME D'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT	230	247
FOURNISSEURS BONS DE CARBURANT	168	176
PRODUITS PERCUS D'AVANCE	675	713
AUTRES CHARGES A PAYER	15 087	16 666
DIVERS COMPTES de SUSPENS	6 341	7 785
TOTAL	42 684	53 295

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 13.901 KDT au 31 décembre 2009 contre 13.438 KDT au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 463 KDT et principalement suite à l'affectation de 289 KTND du résultat de 2008 en réserve à régime spécial. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
RESERVE LEGALE	4 760	4 760
RESERVE A REGIME SPECIAL	289	0
FONDS SOCIAL	8 852	8 678
TOTAL	13 901	13 438

Note 13 : Capitaux Propres

A la date du 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 196.000 KDT composé de 17.600.000 d'actions et 2.000.000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 79 561 KDT au 31 décembre 2009 contre 71.989 KDT au 31 décembre 2008, soit une variation 7 572 KDT se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Résultats reportés	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2008	196 000	4 760	(138 366)	8 678	0	917	71 989
Affectation du résultat			628		289	(917)	0
Réserves fonds Social				175			175
Résultat au 31-12-2009						7 397	7 397
Solde au 31-12-2009	196 000	4 760	(137 738)	8 853	289	7 397	79 561

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 492.656 KDT au 31 décembre 2009 contre 490.194 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	192 495	142 146
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	273 039	327 807
AVALS DONNES EN DINAR	4 371	4 970
AVALS DONNES EN DEVISES	22 751	2 479
AVALS DONNES/ BILLETS DE TRESORERIE	0	0
AVALS DONNES/ EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	1 462
GARANTIES DONNEES SUR CORRESPONDANTS LOCAUX	0	11 330
TOTAL	492 656	490 194

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 61.733 KDT au 31 décembre 2009 contre 75.497 KTND au 31 décembre 2008. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	32 904	28 010
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	13 925	18 396
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 093	15 604
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	1 635	7 926
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	37	38
S.TOTAL CREDOC IMPORT	51 594	69 974
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	5 871	5 101
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	4 268	422
S.TOTAL CREDOC EXPORT	10 139	5 523
TOTAL	61 733	75 497

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 63.084 KDT au 31 décembre 2009 contre 122.255 KDT au 31 décembre 2008.

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	63 084	122 255
TOTAL	63 084	122 255

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 817.023 KDT au 31 décembre 2009 contre 814.461 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	56 455	39 443
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	438 208	457 634
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	322 360	317 384
TOTAL	817 023	814 461

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 56.455 KDT au 31 décembre 2009 contre 39.443 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
SOTUGAR	16 424	10 820
FNG ET FOPRODI	5 014	4 216
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	35 017	24 407
TOTAL	56 455	39 443

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 438.208 KDT au 31 décembre 2009 contre 457.634 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	276 416	327 807
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	7 345	14 636
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	59 593	63 241
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	10 139	3 754
GARANTIES DONNEES PAR LA SG	84 715	48 196
TOTAL	438 208	457 634

* Les CREDOC EXPORT ont été présentés au niveau des engagements données à la clientèle et des garanties reçues des établissements bancaire. Les données de 2008 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 322.360 KDT au 31 décembre 2009 contre 317.384 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES (*)	3 000	3 788
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	319 360	313 596
TOTAL	322 360	317 384

* les données de 2008 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

ACHAT AU COMPTANT	19 601
VENTE AU COMPTANT	23 407

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

ACHAT A TERME	15 028
VENTE A TERME	71 672

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 116.404 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 742	4 337
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	105 859	94 590
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	6 803	5 712
TOTAL	116 404	104 639

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 31.698 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 621	5 928
COM/OPERATION DE CAISSE	773	718
COMMISSIONS SUR CREDITS	6 983	6 098
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	7 273	6 428
AUTRES COMMISSIONS	3 546	3 091
COMMISSIONS SUR MDP	5 101	4 926
AUTRES PDTS / SCES FINANCIERS	3 401	3 018
TOTAL	31 698	30 207

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les Gains sur Portefeuille Titres commercial et Opérations Financières totalisent 6.024 KDT au 31 décembre 2009 provenant exclusivement des gains de change.

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement.

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.024 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	2 011	2 316
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	245	249
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	689	523
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	79	125
TOTAL	3 024	3 213

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 49.200 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(1 626)	(4 138)
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (CHARGES)	(40 749)	(47 493)
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(6 760)	(904)
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	(65)	(5)
TOTAL	(49 200)	(52 540)

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.717 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEUISES	61	57
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	268	264
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	160	152
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	96	0
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT	0	10
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	356	136

- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	41	26
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	247	230
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	454	450
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	255	240
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	89	87
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	690	518
TOTAL	2 717	2 170

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 27.403 KDT au 31 décembre 2009 :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(29 228)	(18 294)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	1 825	638
TOTAL	(27 403)	(17 656)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(69 652)	(27 035)
PERTES COUVERTES DE CONTREPARTIE	(99 700)	(3 687)
PERTES NON COUVERTES DE CONTREPARTIE	(980)	(1 730)
REPRISES SUR PROV DE CONTREPARTIE DEVENUE DISPONIBLE	41 402	9 212
REPRISE SUR PROVISIONS DE CONTREP UTILISEES	99 702	4 946
Coût Net du Risque de Contrepartie	(29 228)	(18 294)

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DOTATIONS AUX PROVISIONS R & C	(1 869)	(1 912)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(4 320)	(2 064)
REPRISES SUR PROVISIONS R& C	4 184	4 614
REPRISE SUR PROVISIONS R&C UTILISEES	3 830	0
TOTAL	1 825	638

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Le coût net du risque sur le portefeuille d'investissement affiche une reprise nette de 26 KDT au 31 décembre 2009 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(218)	(1 715)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(211)	(380)
PERTES SUR FONDS GERES SICAR	(75)	1 150
PERTES SUR TITRES PARTICIPATION	(1 518)	0
PERTE NON DEDUCTI SUR TITRES DE PARTICIPATION	(327)	0
REPRISEDE PROV SUR TITRES PARTICIPATION	1 953	122
REPRISE PROV SUR FONDS GERE SICAR	422	94
TOTAL	26	(729)

Note 27: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 50.987 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
REMUNERATION DU PERSONNEL	(38 265)	(37 735)
CHARGES SOCIALES	(10 216)	(10 286)
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(2 506)	(2 166)
TOTAL	(50 987)	(50 187)

Note 28 : Charges générales d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 16.192 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	6 761	7 301
FRAIS DIVERS DE GESTION	9 431	8 500
TOTAL	16 192	15 801

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 6.761 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
LOYERS COMMERCIAUX	1 927	1 499
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	344	212
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERS	129	75
SOUSTRAITANCE ARCHIVES	76	92
ENTRETIEN&NETTOYAGE IMMEUBLES	429	357
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	76	304
MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	489	389
MAINTENANCE LOGICIEL INFORMATIQUE	947	495
MAINTENANCE ET CONSOMMABLE PHOTOCOPIEURS	25	34
FRAIS JUDICIAIRES	222	81
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	141	588
HONORAIRES SERVICE ASSISTANCE SG	206	468
LOYER PERSONNEL A REGIME SPECIAL	189	153
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	266	901
ASSURANCE IMMEUBLES ET VOITURES	118	69
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	394	561
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	783	1 023
TOTAL	6 761	7 301

Note 29 : - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 31 décembre 2009 à 862 KDT et provient essentiellement de la plus-value de cession des immeubles hors exploitation de la banque.

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2009 totalise 175 KDT et s'établit comme suit :

- Résultat comptable avant provisions et impôt	79 522
- Déductions nets des Réintégrations	<102 096>
- Amortissements différés	4 141
<u>Perte fiscale</u>	<u>-18 433</u>
- Taux d'impôt	<u>35,00%</u>
- Impôt théorique	0
<u>- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)</u>	<u>175</u>

Note 31 : Amortissements différés

En raison du déficit fiscal dégagé par la banque suite à des utilisations des provisions ayant subi l'impôt, l'UIB a procédé au reclassement des dotations aux amortissements de l'exercice 2009 en amortissements différés afin de permettre leur report illimité.

Note 32 : Résultat par Action :

Le résultat par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, est de 0,377 DT :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT NET (EN KDT)	7 397	917
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,377	0,047

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 33 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2009, un solde de 378.369 KDT contre 252.632 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	56 668	59 666
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	324 918	268 889
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(3 217)	(75 923)
TOTAL	378 369	252 632

3.7- Autres notes aux Etats Financiers.

Note 34 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- La Société Générale, qui détient 52,34% de la banque, a accordé à l'UIB un engagement de paiement pour un montant de 50 millions de dinars donnée en 2008. En vertu de cet engagement de paiement, la Société Générale couvre et garantit le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2007. Au 31/12/2008, cette garantie s'élevait à 48.196 KDT. Courant 2009, cette garantie à été réduite à 42.214 KDT suite à :

1- L'appel en paiement à hauteur de 3.806 KDT suite à l'assainissement des dossiers suivants :

- Groupe Fourati : 2 415 KDT
- Sté Al Amal : 975 KDT
- Polyclinique Taoufik : 416 KDT

2- Une main levée systématique de 2.176 KDT suite à une amélioration de classe des clients ayant fait l'objet de la garantie.

Courant 2009, la banque a encouru des commissions sur garantie reçue de 187.3 KDT.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à la relation SONOBRA et ce pour un montant total de 43.464 KDT. Les commissions hors taxes encourus au titre de cette garantie se sont élevées en 2009 à 101 KDT.
- L'UIB a reçu de la Société Générale une garantie en couverture du dépassement des engagements sur le groupe Elloumi du ratio prudentiel de 25% des fonds Propres Nets tel que prévu par la circulaire BCT 99-04 pour un total de 42.500 KDT. Ladite garantie à généré des commissions hors taxes au 31 décembre 2009 pour la banque de 54 KTD.
- l'UIB a contracté auprès de la Société Générale le 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- **Nominal** : 30.000.000 USD
- **Date opération** : 23/11/2009 / **Date échéance** : 23/11/2016
- **Amortissement** : constant / **Périodicité de Remboursement** : Semestrielle
- **Taux** : Libor 6 Mois+ 0,66%

Les intérêts courus en 2009 au titre dudit emprunt s'élèvent à 37,5 KUSD soit 49,2 KDT.

- L'UIB a eu recours, au cours de l'exercice 2009, à la Société Générale pour des travaux d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels pour un montant de 144 K € (272 KDT). Ces services ont été apportés par la Société Générale conformément au contrat de services signé en 2009 qui prévoit une rémunération de 770 € par jour-homme de prestation sans que la rémunération annuelle globale ne dépasse 350 K €.

- L'UIB a eu recours, conformément à la convention UIB/Société Générale signée en 2004, aux services de la Société Générale pour l'accès au réseau SWIFT NET et aux services associés. Le montant total hors taxes des frais relatifs à ces prestations s'établit à 66.5 KEUR soit 124.6 KDT pour l'année 2009.
- L'UIB a conclu courant 2008 un contrat avec le Groupe Société Générale pour l'assister dans la création et la maintenance du Site transactionnel de banque à distance sur Internet du Client au travers du système CADINET (des licences Diagram e-banking), le montant hors taxes des charges au titre de 2008 s'élève à 40 KEUR soit 76,6 KDT.
- Les contrats d'emprunts subordonnés conclus par la Banque avec la Société Générale en 2008 pour un total de 80.000 KDT ont généré une charge d'intérêt de 3.728 KDT au titre de l'exercice 2009.
- L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2009. L'encours de ces opérations au 31/12/2009 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Cv Dinars
PLACEMENT DEVICES	EUR	42 283	79 851
	USD	3 807	4 993
TOTAL			84 844
EMPRUNTS SUBORDONNES	TND	80 000	80 000
TOTAL			80 000
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTELE	TND	61 364	61 364
	EUR	1 179	2 226
TOTAL			63 590
ACHAT AU COMPTANT	EUR	18	33
	MAD	1.255	210
	USD	652	856
TOTAL			1099
CREDOC IMPORT	JPY	43 629	618
	MAD	2 450	409
	USD	3 867	5 071
	EUR	7 478	14 122
TOTAL			20 220
CREDOC EXPORT	TND	743	743
	USD	845	1 108
	EUR	476	899
TOTAL			2 750
GARANTIES EMISES	MAD	1 200	200
	USD	160	210
	EUR	3 104	5 862
TOTAL			6 272
GARANTIES REÇUES	TND	54 770	54 770
	GBP	2 088	4 443
	USD	2 566	4 676
	EUR	88 453	167 043
TOTAL			230 932

- L'Internationale SICAR, détenue à hauteur de 34% par l'UIB, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours du fonds géré par l'International SICAR s'élève au 31 décembre 2009 à 26.991 KDT. Par ailleurs, l'International SICAR a facturé à l'UIB 225 KDT au titre de commissions de gestion.
- L'UIB a conclu avec l'International Sicar une convention de suivi de son portefeuille de participations. Ce contrat à été établi pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel hors taxes de 10 KDT.

- En 2009 L'UIB a conclu avec l'IRC dans laquelle elle détient 99,9% du capital, un contrat pour la cession de créances pour un total d'engagements cédés de 103.379 KDT et à un prix de cession de 2,4 KDT.
- L'UIB met à la disposition de l'Internationale de Recouvrement des Créances des locaux à titre gratuit depuis le 1^{er} avril 2004.
- L'UIB a conclu en mai 1996 un contrat de location du Siège social de l'Intermédiaire International pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction. Les montants facturés par la Banque en 2009 s'élèvent à 6,2 KDT hors taxes.
- En 2009, l'INI a reçu en contrepartie de diverses prestations fournies à l'UIB, 15,4 KDT.
- L'UIB a cédé en 2009 une voiture de tourisme à l'Internationale de Recouvrement « IRC » au prix de 23,7KDT.
- Au 31/12/2009, les montants des salaires du personnel détachés jusqu'à fin 2008, à recouvrer par l'UIB auprès de ses filiales INI et IRC, s'élèvent respectivement à 46 KDT et 66 KDT.
- L'encours total au 31/12/2009 des engagements des administrateurs Mrs : Moncef M'zabi, Aziz Miled s'élève à 33.008 KDT. L'encours total de leurs dépôts s'élève au 31/12/2008 à 30 736 KDT.

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques « UIB »

I. Opinion sur les états financiers

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.414.460 mille dinars et un bénéfice net de 7.397 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Union Internationale de Banques « UIB », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévu par l'article 5 dudit décret, les dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières ne sont pas encore entièrement respectées par la banque.

Tunis, le 23 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2009.

I. Conventions conclues avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- 1- L'UIB a cédé, à la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 103.378.663 dinars qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 2.369 dinars.
- 2- L'UIB a cédé une voiture de tourisme à la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC » au prix de 23.713 dinars, réalisant ainsi une moins-value de 1.031 dinars.

II. Convention conclue avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

L'UIB a confié à la société « l'intermédiaire international – INI », une mission de préparation d'une note d'opération relative à l'émission par la banque d'un emprunt obligataire. Les honoraires facturés en 2009 par l'INI au titre de cette convention, s'élèvent à 14.303 dinars HTVA.

III. Convention conclue avec la société « l'International - Sicar »

L'UIB a conclu, le 9 Décembre 2009, avec la société « l'international – Sicar » une convention de suivi de son portefeuille de participations et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et moyennant une rémunération annuelle de 10.000 dinars HTVA.

Cette convention prend effet à partir de l'exercice 2010.

IV. Convention conclue avec la Société Générale

L'UIB a reçu de la Société Générale une garantie en couverture du dépassement par l'une de ses relations du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 42.500.000 dinars.

Les commissions supportées en par la banque en 2009 au titre de cette garantie, s'élèvent à 54.000 dinars HTVA.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009 :

I. Conventions conclues avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

1- L'UIB a mis, depuis le 1^{er} Avril 2004, à la disposition de la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC » un immeuble abritant actuellement son siège social et ce, à titre gracieux.

Cette convention, a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 Juin 2005.

2- L'UIB a conclu avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC » une convention d'assistance pour le recouvrement de créances, en vertu de laquelle l'IRC perçoit, en contre partie de ses services, une commission variable de 8% hors taxes sur tout montant recouvré ainsi qu'une commission fixe de 45 dinars hors taxes à l'occasion du transfert de toute créance.

Cette convention n'a pas produit ses effets au cours de l'exercice 2009.

II- Conventions conclues avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

1- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « l'intermédiaire international – INI » une convention qui a été soumise au conseil d'administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'INI perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par

l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

Les prestations facturées par l'INI à la banque au titre de l'exercice 2009, s'élèvent à 1.097 dinars HTVA.

- 2- L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « l'intermédiaire international – INI » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Les revenus constatés par la banque en 2009 se sont élevés à 6.200 dinars HTVA.

III- Convention conclue avec la société « l'International – Sicar »

L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque.

Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants ayant été soumis à la décision du conseil d'administration de la banque.

Au 31 Décembre 2009, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'International Sicar, s'élèvent à 26.991.000 dinars.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde moyen disponible des fonds non encore utilisés ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

Les charges facturées à la banque en 2009 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 225.000 dinars HTVA.

IV- Conventions conclues avec la Société Générale

- 1- La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007. Dans ce cadre et suite à l'assainissement de certaines créances, l'UIB a procédé à la mise en jeu partielle de ladite garantie au cours des exercices 2008 et 2009, respectivement pour 1.804.000 dinars et 3.806.515 dinars. En outre, l'UIB a accordé en 2009, une main levée partielle sur ladite garantie à hauteur de 2.175.221 dinars et ce, suite à l'amélioration de classe de certaines créances.

Ainsi, le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2009, à 42.214.264 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2009 au titre de cette garantie, s'élèvent à 187.278 dinars HTVA.

- 2- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant total de 43.464.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2009 au titre de cette garantie, s'élèvent à 101.038 dinars HTVA.

- 3- L'UIB a conclu avec la Société Générale un contrat de prestations de services prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 770 Euro par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350.000 Euro par an. Dans ce cadre, l'UIB a fait recours, en 2009, à la Société Générale pour la réalisation de travaux d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels.

Les honoraires supportés par la banque en 2009 au titre de cette convention, se sont élevés à 271.925 dinars HTVA.

- 4- L'UIB a eu recours, conformément à la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, aux services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2009 au titre de cette convention, s'élève à 124.600 dinars HTVA.

- 5- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2009 au titre de cette convention, s'est élevé à 76.600 dinars HTVA.

- 6- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du contrat à 5,25%. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2009 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.864.145 dinars.

- 7- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du

contrat à 5,25%. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2009 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.864.145 dinars.

C- Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) - II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 9 Juin 2008. Cette rémunération se compose du salaire, de la prise en charge des cotisations de sécurité sociale, des intéressements sous forme de bonus et d'autres avantages.

- 2- Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en Dinar Tunisien) :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	556 853	-	-	-
TOTAL	556 853	-	-	-

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 23 Avril 2010

Les Commissaires Aux Comptes

ECC- MAZARS

FINOR

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Jelil BOURAOUI (JELIL BOURAOUI & CO).

(Chiffres en dinars tunisien)

		Au 31 Décembre 2009			Au 31/12/2008
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Annexe n°1 Actif du bilan					
	Notes				
AC1 Actifs incorporels	A 1	521 778	495 904	25 874	38 464
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		521 778	495 904	25 874	33 214
AC14 Acomptes versés				0	5 250
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 703 733	5 170 381	533 352	681 630
AC21 Installations techniques et machines		4 828 886	4 380 411	448 475	591 967
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		865 118	789 970	75 148	78 233
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		9 729		9 729	11 430
AC3 Placements	A 3	203 054 456	5 020 022	198 034 434	177 361 145
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1	10 550 899	3 663 282	6 887 617	6 800 716
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 620 775	2 234 727	2 322 759
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 005 397	2 042 507	3 962 890	3 787 957
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	6 004 899		6 004 899	6 004 899
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	185 980 991	1 356 740	184 624 251	163 980 019
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		72 002 079	1 236 297	70 765 782	61 727 765
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		51 916 949	416	51 916 533	48 712 783
AC333 Prêts hypothécaires		514 598		514 598	504 817
AC334 Autres Prêts		442 365	120 027	322 338	316 368
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		61 105 000		61 105 000	52 718 286
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	517 667		517 667	575 511
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	13 768 300		13 768 300	13 749 035
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 622 458		7 622 458	5 577 331
AC530 Provisions pour sinistres Vie		5 911		5 911	5 911
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		6 139 931		6 139 931	8 165 793
AC6 Créances	A 5	32 824 231	3 179 309	29 644 922	22 549 945
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	28 012 889	1 932 961	26 079 928	19 786 144
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	3 041 970		3 041 970	45 467
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	23 107 200	1 759 488	21 347 712	17 994 215
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 863 719	173 473	1 690 246	1 746 462
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	1 310 091	614 433	695 658	741 092
AC63 Autres Créances	A 5.3	3 501 251	631 915	2 869 336	2 022 709
AC631 Personnel	A 5.3.1	79 846		79 846	77 096
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 786 140		2 786 140	1 940 713
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	635 265	631 915	3 350	4 900
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	10 379 229		10 379 229	10 398 950
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	3 428 494		3 428 494	3 854 826
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	2 956 309		2 956 309	2 407 743
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	3 994 426		3 994 426	4 136 381
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	3 791 030		3 791 030	3 932 032
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	203 396		203 396	204 349
Total de l'Actif :		266 251 727	13 865 616	252 386 111	224 779 169

(Chiffres en dinars tunisien)

**Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan**

	<i>Notes</i>	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	30 676 003	22 876 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 948 685
CP5 Résultat reporté	P 1.4	771 676	865 030
Total capitaux propres avant résultat :		53 396 364	45 689 718
CP6 Résultat de l'exercice	P 1.5	15 779 076	13 706 646
Total capitaux propres avant affectation :		69 175 440	59 396 364
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	1 191 432	767 083
PA23 Autres provisions		1 191 432	767 083
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	151 902 939	139 702 799
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		20 250 431	19 019 116
PA320 Provisions d'assurances Vie		51 490 742	39 282 750
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 403 244	1 158 008
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		517 995	581 001
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		867 479	832 652
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		74 083 872	77 034 462
PA360 Autres provisions techniques Vie		354 746	354 746
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 934 430	1 440 064
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	6 024 751	6 699 997
PA6 Autres dettes	P 2.4	22 736 439	17 489 814
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	<u>7 220 199</u>	<u>3 778 638</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 751 616	3 244 356
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	468 583	534 282
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	<u>9 510 877</u>	<u>8 273 747</u>
PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	<u>6 005 363</u>	<u>5 437 429</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	446 052	448 191
PA632 Personnel	P 2.5.2	639 836	745 756
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 779 437	4 127 864
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	140 038	115 618
PA7 Autres passifs	P 2.6	1 355 110	723 112
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	1 355 110	723 112
Total des capitaux propres et du Passif :		252 386 111	224 779 169

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	67 133 598	<18 923 453>	48 210 145	43 027 157
PRNV11 Primes émises et acceptées	68 364 913	<20 968 580>	47 396 333	43 745 755
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 231 315>	2 045 127	813 812	<718 598>
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	4 803 668	-	4 803 668	5 359 125
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	277 977	-	277 977	239 139
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<51 001 099>	22 288 839	<28 712 260>	<28 700 166>
CHNV11 Montants payés	<53 802 751>	24 314 701	<29 488 050>	<26 969 490>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	2 801 652	<2 025 862>	775 790	<1 730 676>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<1 494 366>	-	<1 494 366>	903 942
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<1 151 696>	-	<1 151 696>	<426 934>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<8 818 476>	3 895 876	<4 922 600>	<3 810 776>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 442 361>	-	<4 442 361>	<3 851 835>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	167 153	-	167 153	207 071
CHNV43 Frais d'administration	<4 543 268>	-	<4 543 268>	<4 084 236>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	3 895 876	3 895 876	3 918 224
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<844 245>	-	<844 245>	<3 363 109>
RTNV <u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	8 905 361	7 261 262	16 166 623	13 228 378

(Chiffres en dinars tunisiens)

**Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie**

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
PRV1 Primes	15 349 560	<172 206>	15 177 354	12 570 801
PRV11 Primes émises et acceptées	15 349 560	<172 206>	15 177 354	12 570 801
PRV2 Produits de placements	2 772 715		2 772 715	2 226 738
PRV21 Revenus des placements	2 268 595		2 268 595	2 142 317
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	84 018		84 018	4 582
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	420 102		420 102	79 839
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<4 076 457>	13 136	<4 063 321>	<3 470 290>
CHV11 Montants payés	<3 831 222>	13 136	<3 818 086>	<3 300 094>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<245 235>		<245 235>	<170 196>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<11 971 885>	-	<11 971 885>	<9 042 609>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<11 971 885>		<11 971 885>	<9 093 494>
CHV22 Autres provisions techniques			-	50 885
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<398 756>	-	<398 756>	<474 237>
CHV4 Frais d'exploitation	<366 113>	6 148	<359 965>	<371 044>
CHV41 Frais d'acquisition	<478 800>		<478 800>	<390 485>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	381 412		381 412	320 112
CHV43 Frais d'Administration	<268 725>		<268 725>	<308 786>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		6 148	6 148	8 115
CHV5 Autres charges techniques	<41 705>	-	<41 705>	<91 453>
CHV9 Charges des placements	<446 385>	-	<446 385>	<249 924>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<155 921>		<155 921>	<132 998>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<233 162>		<233 162>	<58 858>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<57 302>		<57 302>	<58 068>
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	820 974	<152 922>	668 052
				1 097 982

(Chiffres en dinars tunisiens)

Annexe n°5
Etat de Résultat

Notes	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
	RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	16 166 623
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	668 052	1 097 982
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	8 613 035	8 619 882
PRNT11 Revenus des placements	7 047 059	8 293 077
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	260 990	17 739
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	1 304 986	309 066
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<1 386 631>	<967 473>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<484 347>	<514 845>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<724 285>	<227 843>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<177 999>	<224 785>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<4 803 668>	<5 359 125>
PRNT2 Autres produits non techniques	115 858	12 423
CHNT3 Autres charges non techniques	<18>	<20>
Résultats provenant des activités ordinaires	19 373 251	16 632 047
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<3 594 175>	<2 925 401>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	15 779 076	13 706 646
Résultat net après modifications comptables :	15 779 076	13 706 646

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2009	31/12/2008
HB1 Engagements reçus		845 770	1 164 422
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		514 598	504 817
<i>Avals, cautions de garanties</i>		331 172	659 605
HB2 Engagements donnés		214 851	196 907
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		214 851	196 907
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	88 990 050	82 267 534
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<53 920 675>	<32 372 307>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	474 159	-
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<425 809>	-
E5 Commissions versées sur les acceptations	<169 780>	-
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<18 606 066>	<21 455 980>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	24 807 243	5 998 721
E8 Commissions reçues sur les cessions	3 242 724	4 110 824
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<5 975 080>	<5 228 868>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<4 340 478>	<3 647 840>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	340 592	3 477
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	-2 110 087	1 681 651
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<103 468 757>	<87 446 181>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	81 818 336	67 118 030
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<5 782 437>	<5 525 096>
E16 Produit financiers reçus	9 385 773	8 609 152
E17 Impôts sur les bénéfices payés	8 <1 053 295>	<991 198>
E18 Autres mouvements	<7 636 181>	<8 084 211>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	5 570 232	5 037 708
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<68 302>	<190 765>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 150
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<68 302>	<186 615>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<5 984 517>	<3 990 959>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<5 984 517>	<3 990 959>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	56 255	22 794
Variations de trésorerie	<426 332>	882 928
Trésorerie de début d'exercice	3 854 826	2 971 898
Trésorerie de fin d'exercice	3 428 494	3 854 826

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
 - Mme. Alia ABDALLAH
 - M. Michel LUCAS
 - M. Zouheir HASSEN
 - La Banque de Tunisie représentée par M. Mohamed TRIFA
 - Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel représenté par M. Alain SCHMITTER
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 48 Agents d'assurances
 - 36 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2009 (hors acceptation):**

	31/12/2009	Part %	31/12/2008	Part %
Incendie	3 281 971	3,87	3 247 995	4,06
Vol	283 353	0,32	261 702	0,33
Individuelle	2 574 787	3,04	2 584 383	3,23
Automobile	27 143 515	32,04	25 061 443	31,32
Responsabilité Civile	1 954 769	2,31	1 987 327	2,48
Risques Spéciaux	2 930 361	3,46	1 916 962	2,4
Vie	15 513 261	18,31	12 639 340	15,79
Maladie	11 836 193	13,97	12 164 511	15,2
Invalidité	1 451 974	1,71	1 474 774	1,84
Transport et aviation	10 313 739	12,17	11 790 823	14,73
Risques Agricoles	2 097 745	2,48	1 839 243	2,3
Multirisques	3 693 648	4,36	3 088 087	3,86
Assistance	835 395	0,99	853 160	1,07
Bris de glaces et dégâts des eaux	117 493	0,14	355 380	0,44
Assurance Crédit	701 425	0,83	759 704	0,95
Total :	84 729 629	100	80 024 834	100

Source : Etats de production au 31/12/2009

2. **Faits marquants de l'exercice**

2.1 **Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :**

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant l'exercice 2009 par :

- L'entrée en vigueur des nouvelles normes techniques des assurances sur la Vie à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- La mise en place du système de prise en charge par l'Etat de 50% des primes d'assurances « Crédit » relatives aux exportations réalisées à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- La signature par les compagnies d'assurances dans le cadre de la FTUSA de l'accord portant relèvement du plafond de 2000 D à 5000 D pour les sinistres matériels Automobile rentrant dans le cadre de la convention IDA.

2.2 **Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :**

- **Production :**
 - Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+5,88%)** contre (9,92% en 2008). Au terme de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) s'est établi à un montant de 84 729 629 DT contre 80 024 834 DT, une année auparavant, soit une enveloppe additionnelle de 4 704 795 DT. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches Vie (+2 873 921 DT), Automobile (+2 082 072 DT), les risques spéciaux (+1 013 399 DT) et le Multirisque (+605 561 DT) qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée en 2009.

- L'expansion de la branche **Vie** se confirme, elle constitue, non seulement, le **principal vecteur de croissance de la Compagnie**, confirmant ainsi pour la deuxième année, sa position au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- Une **évolution satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression globale (+8,31%), supérieur à celle de l'exercice écoulé (+4,83%), induite en majeure partie par l'usage Affaires.
Quant à la part de la branche Automobile dans la production globale de la Compagnie, elle est en évolution de 0,72 point (32,04% contre 31,32% en 2008). Cette branche conserve sa position au premier rang. Elle continue, par conséquent, à prédominer la structure globale du portefeuille de la Compagnie.

▪ **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2009 s'est accompagnée d'une légère restructuration du portefeuille vers les branches d'équilibre. En effet, la branche Vie, premier vecteur de la croissance globale de la Compagnie, a vu sa part augmenter d'une manière significative en s'établissant à 18,31% contre 15,76% en 2008. De ce fait, la branche Vie s'est positionnée, pour la deuxième fois, au second rang du point de vue importance de son poids dans le portefeuille global de la Compagnie alors que la part cumulée des deux branches dont la valeur ajoutée est relativement faible, à savoir l'Automobile et la Maladie, est en retrait d'environ d'un demi point en passant, pendant la période de référence, de 46,52% à 46,00%.

▪ **Sinistres :**

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est aggravée légèrement par rapport à l'année passée (+2,98 points) en passant, pendant la période de référence, de 46,73% à **49,71%**.
- Le niveau de la sinistralité globale de la Compagnie demeure assez favorable en dépit de son aggravation de 2.98 points. Néanmoins celle-ci est sans impact significatif sur le résultat global de la compagnie du fait qu'elle se trouve, en majeure partie, liée à des risques fortement réassurés ou totalement frantés.

▪ **Encaissements :**

- Une amélioration de **1,48 points** du **ratio d'encaissement** en s'établissant au 31/12/2009 à **82.85%** contre **81.37%** à la même date en 2008.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2009 un montant net de 198 034 434 DT contre 177 361 145 DT à la même date en 2008, soit une croissance de 11,66%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) s'est élevé en 2009 à 9 552 733 DT contre 9 629 225 DT en 2008, en diminution de 0.79% Ceci est imputable à une augmentation des charges de placements suite à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des actions cotées en 2009 pour 736 461 dinars. Compte non tenu de cette provision, le revenu total des placements aurait augmenté de 6,85% par rapport à l'exercice 2008.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2009 respectivement à 6 899 591 DT (bénéfice) et 96 617 DT (bénéfice) contre 15 659 362 DT (perte) et 176 438 DT (Bénéfice) au 31/12/2008.
- Cette amélioration du résultat de la réassurance (22 558 900 DT en faveur de notre compagnie) est due, en grande partie, à la survenance des deux importants sinistres en 2009 fortement réassurés pour 20 000 KDT environ.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2009, les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre de notre représentation des clubs dans le cadre de l'assurance Transport et autres.
- Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 844 KDT et 42 KDT contre 3 363 KDT et 91 KDT une année auparavant, cette amélioration est due principalement à la reprise de la provision constatée en 2009 sur les créances clients.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	3 041 970	-	-	3 041 970
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	20 470 668	2 567 210	69 322	23 107 200
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 863 719	-	-	1 863 719
Créances nées d'opération de réassurance	1 310 091	-	-	1 310 091
Personnel	79 846	-	-	79 846
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 786 140	-	-	2 786 140
Débiteurs divers	213 741	421 524	-	635 265
Total :	29 766 175	2 988 734	69 322	32 824 231

Dettes	Moins d'un an	Plus de de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 751 616	-	6 751 616
Dettes nées d'opération de réassurance	9 510 877	-	9 510 877
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	468 583	-	468 583
Dépôts et cautionnements reçus	-	446 052	446 052
Personnel	639 836	-	639 836
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 779 437	-	4 779 437
Créditeurs divers	140 038	-	140 038
Total :	22 290 387	446 052	22 736 439

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2008	20 000 000	22 876 003	1 948 685	-	865 030	13 706 646
Affectation	-	7 800 000		- 6 000 000	<93 354>	<13 706 646>
Résultat	-	-	-	-	-	15 779 076
Solde au 31/12/2009	20 000 000	30 676 003	1 948 685	-	771 676	15 779 076

Conformément à la décision de l'AGO en date du 30 avril 2009, la répartition du résultat 2008 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2008	13 706 646
Résultat reporté	865 030
Total à distribuer	14 571 676
Dividendes	6 000 000
Réserves facultatives	7 800 000
Résultat reporté	771 676

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2009.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie

	Non Vie	Vie	31/12/2009	31/12/2008
Provision pour sinistres à payer	71 657 123	1 244 804	72 901 927	73 709 583
Chargement de gestion	4 644 289	158 440	4 802 729	4 828 281
Prévision de recours à encaisser	<2 418 924>	-	<2 418 924>	<639 014>
Provision SAP Acceptations	201 384	-	201 384	293 620
Total :	74 083 872	1 403 244	75 487 116	78 192 470

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
Logiciels	521 778	<495 904>	25 874	33 214
Acomptes versés sur logiciel	-	-	-	5 250
Total :	521 778	<495 904>	25 874	38 464

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 21 - Installations techniques et machines (1)	4 828 886	<4 380 411>	448 475	591 967
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers (1)	865 118	<789 970>	75 148	78 233
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours (1)	9 729	-	9 729	11 430
Total :	5 703 733	<5 170 381>	533 352	681 630

(1) Un inventaire physique sur l'ensemble des actifs corporels d'exploitation a été achevé en décembre 2008 matérialisé par des feuilles d'inventaire.

Le matériel de transport, les AAI ont été inventoriés, des écritures de régularisation sans impact sur le résultat ont été comptabilisées (biens totalement amortis).

Les tableaux de décor ont été comptabilisés au millime symbolique en attente d'une expertise.

Le matériel informatique et le mobilier de bureau a été totalement inventorié au 30 juin 2009.
Certains articles non rapprochés s'élevant à 30 KDT en valeur comptable nette.

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 620 775>	2 234 727	2 322 759
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	6 005 397	<2 042 507>	3 962 890	3 787 957
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 550 899	<3 663 282>	6 887 617	6 800 716

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2009	VNC 31/12/2008
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable	72 002 079	<1 236 297>	70 765 782	61 727 765
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916 949	<416>	51 916 533	48 712 783
AC 333 - 334 Prêts	956 963	<120 027>	836 936	821 185
AC 335 - Dépôts monétaires	61 105 000		61 105 000	52 718 286
Total :	185 980 991	<1 356 740>	184 624 251	163 980 019

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour primes non acquises acceptations	316 283	281 891
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	201 384	293 620
Total :	517 667	575 511

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2009	31/12/2008
AC 510 - Provisions pour primes non acquises	7 622 458	5 577 331
AC 530 - Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
AC 532 - Provisions pour sinistres non vie	6 139 931	8 165 793
Total :	13 768 300	13 749 035

Note - A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes****A 5.1.1 - Primes acquises et non émises**

	31/12/2009	31/12/2008
Primes acquises et non émises maladie	1 718 326	1 792 561
Primes acquises et non émises invalidité	364 677	379 040
Primes acquises et non émises vie	487 987	607 194
Primes acquises et non émises responsabilité civile	422 875	355 155
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	48 105	50 138
S/Total :	3 041 970	3 184 088
Primes à annuler (1)	-	<3 138 621>
Total :	3 041 970	45 467

(1) les primes à annuler ont été présentés au passif du bilan au niveau de la rubrique PA611.

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2009	31/12/2008
Quittances de primes à recevoir	18 418 306	18 839 187
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	41 923	47 662
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	4 237 296	1 732 006
Effets en portefeuille	334 365	372 038
Chèques impayés	75 310	30 864
S/Total :	23 107 200	21 021 757
Provisions au titre des arriérés primes	<1 379 653>	<2 624 640>

Provision au titre des chèques impayés	<45 470>	<30 864>
Provision au titre des effets impayés	<334 365>	<372 038>
Total :	21 347 712	17 994 215

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances sur recours matériels	573 918	763 180
Avances sur recours corporels	60 525	-
Indemnisation Directe des Assurés	523 186	638 242
Sinistres officiels	1 522	11 180
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	704 568	510 073
Provisions pour dépréciation de créances	<173 473>	<176 213>
Total	1 690 246	1 746 462

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Cessionnaires	852 420	865 458
Cédantes	457 671	490 067
Total :	1 310 091	1 355 525
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	695 658	741 092

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances au personnel	17 325	17 825
Autres avances	62 521	59 271
Total :	79 846	77 096

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avances sur impôts/sociétés	1 373 925	1 150 994
Acomptes provisionnels	1 338 860	757 019
Autres	73 355	32 700
Total :	2 786 140	1 940 713

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2009	31/12/2008
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	213 741	215 291
S/Total	635 265	636 815
Provision pour dépréciation (2)	<631 915>	<631 915>
Total :	3 350	4 900

(1) Suite aux informations reçues de la part de AXA Maroc sur l'évolution de la liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, et dans l'attente d'un contrôle fiscal qui fixera le montant définitif du transfert du solde de liquidation, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créditeurs divers » au 30/06/2007 et soldé au niveau d'une seule rubrique au 31/12/2007 pour refléter la libération de nos engagements techniques par rapport aux assurés et l'attente du flux financier définitif.

(2) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné au 31/12/2009 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2009	31/12/2008
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	2 897 085	3 288 853
Effets remis à l'encaissement	522 355	562 544
Comptes bancaires en Devises	8 022	2 851
Caisse	1 032	578
Total :	3 428 494	3 854 826

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élève au 31/12/2009 à 2 956 309 DT contre 2 407 743 DT au 31/12/2008.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	3 746 631	3 797 725
loyers échus et à recevoir	44 399	134 307
Total :	3 791 030	3 932 032

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Autres charges constatées ou payées d'avance	25 190	5 626
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	71 040	125 908
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	101 396	67 045
Total :	203 396	204 349

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	30 676 003	22 876 003
Réserve légale	2 000 000	1 000 000
Réserve facultative	23 950 000	17 150 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	771 676	865 030
S/Total :	53 396 364	45 689 718
P 1.5 – Résultat de la période	15 779 076	13 706 646
Total capitaux propres avant affectation :	69 175 440	59 396 364

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 424 349 DT, se présente comme suit :

Solde d'ouverture	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provision d'ouverture	767 083	355 344
Constitution	424 349	411 739
Provision de clôture	1 191 432	767 083

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	20 250 431	19 019 116
PA 320 – Provisions d'assurance vie	51 490 742	39 282 750
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 403 244	1 158 008
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	74 083 872	77 034 462
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	517 995	581 001
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	867 479	832 652
PA 360 – Autres provisions techniques vie	354 746	354 746
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 934 430	1 440 064
- Réserve pour risques en cours (1)	1 568 518	-
- Réserve mathématique de rentes	1 328 847	1 402 257
- Réserve d'invalidité	19 667	18 794
- Arrérages à payer	17 397	19 013
Total :	151 902 939	139 702 799

(1) Suite à l'augmentation des charges de sinistres de la branche « Risques agricoles » au 31/12/2009, le rapport des charges de sinistres aux primes acquises a dépassé le rapport de 100%, par conséquent une provision pour risques en cours a été comptabilisée pour 1 568KDT.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions pour primes non acquises	2 441 020	2 214 689
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	3 577 820	4 479 397
Total :	6 024 751	6 699 997

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commissions sur arriérés	1 921 089	1 954 223
Comptes de régularisation	1 203 459	947 098
Primes à annuler vie et non vie	3 119 782	-
Comptes intermédiaires sinistres maladie	241 380	-
Primes affaires collectives à payer	265 906	343 035
Total :	6 751 616	3 244 356

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2009	31/12/2008
Recours client	32 117	40 938
Sinistres officiels	201 264	200 064
Comptes de régularisation Sinistres	235 202	293 280
Total :	468 583	534 282

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2009	31/12/2008
Cessionnaires	9 039 350	7 909 955
Rétrocessionnaires	24 880	26 903
Cédantes	446 647	336 889
Total :	9 510 877	8 273 747

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	379 803	383 276
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	66 249	64 915
Total :	446 052	448 191

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes provisionnées pour congés payés	325 992	335 610
Autres charges à payer	295 024	404 150
Autres dettes	18 820	5 996
Total :	639 836	745 756

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2009	31/12/2008
Retenues à la source	186 775	169 951
Taxes d'assurance à payer	276 025	226 822
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 723 743	3 006 391

CNSS	362 446	332 856
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	230 448	391 844
Total :	4 779 437	4 127 864

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Actionnaires, dividendes à payer	87 851	72 368
Autres crédoiteurs divers	4 917	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	47 270	41 250
Total :	140 038	115 618

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Encaissements en instance d'affectation	67 771	62 794
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	10 731	8 544
Autres comptes de régularisation Passif	1 276 608	651 774
Total :	1 355 110	723 112

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2009 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	94	88
Agents d'encadrement	33	40
Agents d'exécution	30	30
Personnel de services	3	3
Total :	160	161

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2009 à la somme de 5 811 872 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	3 007 195	2 737 786
Charges sociales	862 142	825 125
Assurance collective vie	1 595 385	1 382 437
Personnel en détachement	347 150	317 738
Total :	5 811 872	5 263 086

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 6 388 007 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Agents généraux	4 177 723	3 849 768
Courtiers	1 593 249	1 221 147
Autres commissions	551 830	542 962
Commissions Acceptations	65 205	65 570
Total :	6 388 007	5 679 447

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 84 729 629 DT au 31 décembre 2009 comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Nord	69 038 260	65 112 857
Centre	5 630 312	5 559 164
Sud	10 061 057	9 352 813
Total :	84 729 629	80 024 834

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	32 164
Profits sur exercices antérieurs	83 694
Total :	115 858

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	Montant	
	31/12/2009	31/12/2008
Résultat comptable	19 373 251	16 632 047
Réintégrations	537 395	2 247 676
Déductions	<4 866 945>	<4 252 716>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	15 043 701	14 627 007
Réinvestissement exonéré 100%	-	<3 500 000>
Réinvestissement exonéré 35%	<4 774 630>	<3 169 500>
Résultat fiscal	10 529 941	7 657 507
Impôt sur les sociétés	<3 594 175>	<2 925 401>
Résultat Net de l'exercice	15 779 076	13 706 646

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

Provision mathématique vie à l'ouverture	39 282 750
Charges de provisions au 31/12/2009 (1)	15 034 807
Provision pour PB incorporée	236 107
Total :	54 553 664
Capitaux échus et rachats polices vie	<3 062 922>
	51 490 742

(1) Suite à la promulgation des nouvelles normes techniques par arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, notre compagnie a procédé par prudence à l'actualisation de l'ensemble de son portefeuille par rapport aux tables de mortalité TD & TV 99 et des tables de génération. Un ajustement, validé par un actuaire agréé, a été comptabilisé au niveau des provisions mathématiques.

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2009 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2008.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2009 à 14 121 KDT. Ainsi, Les capitaux propres s'élevant à 69 175 KDT représentent plus de 4,9 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31/12/2009 à 126.52%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2009

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 860 900	6 197 617	16 565 556	10 367 939
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	59 090 862	57 854 566	87 419 344	29 564 778
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	11 847 943	11 847 943	11 899 113	51 170
Autres parts d'OPCVM (4)	7 068 171	7 068 171	10 112 375	3 044 204
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	51 916 949	51 916 533	51 916 533	-
Prêts hypothécaires	514 598	514 598	514 598	-
Autres prêts et effets assimilés	442 365	322 338	322 338	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	517 667	517 667	517 667	-
Autres dépôts (6)	61 105 000	61 105 000	61 105 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	203 054 455	198 034 433	241 062 524	43 028 091
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques (7)</i>		179 792 101		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (7)</i>		12 400 686		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	12 005 716	41 597 994
Actions non cotées :	45 848 850	45 821 350
Total :	57 854 566	87 419 344

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP Taux Garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	9 602 000
Obligations non cotées :	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	41 592 533
Total :	51 916 533

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

(7) Le Taux de représentation des engagements techniques par des placements admis au 31/12/2009 est de 126,52%

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	22 302 054	21 007 713	21 302 142	26 627 042	11 848 806
Provisions pour sinistres	4 103 732	5 432 004	9 835 784	15 801 085	28 328 978
Total charges des sinistres	26 405 786	26 439 717	31 137 926	42 428 127	40 177 784
Primes acquises	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 616 905
% sinistres / primes acquises	67,47%	62,28%	67,44%	74,18%	67,39%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	21 994 972	23 587 150	29 849 452	21 029 630	11 880 656
Provisions pour sinistres	3 812 444	6 833 872	11 951 934	15 271 862	24 367 073
Total charges des sinistres	25 807 416	30 421 022	41 801 386	36 301 492	36 247 729
Primes acquises	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777
% sinistres / primes acquises	60,79%	65,89%	73,08%	60,96%	56,63%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	24 454 737	31 613 423	24 514 214	41 391 497	14 344 621
Provisions pour sinistres	3 995 636	8 359 602	10 917 115	14 619 426	26 109 052
Total charges des sinistres	28 450 373	39 973 025	35 431 329	56 010 923	40 453 673
Primes acquises	46 168 282	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625
% sinistres / primes acquises	61,62%	69,89%	59,50%	87,50%	60,46%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2009

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		846 903	846 903	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	751 950	9 710 966	10 462 916	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		75 930	75 930	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	751 950	10 633 799	11 385 749	
Intérêts		208 749	208 749	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	113 215	1 511 052	1 624 267	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	113 215	1 719 801	1 833 016	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2009

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	477 839	6 413 827	412 833	8 045 061	15 349 560
Charges de prestations	<1 184 473>	<1 512 603>	<359 644>	<774 501>	<3 831 221>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	509 228	<5 005 904>	953 141	<8 673 586>	<12 217 121>
Solde de souscription :	<197 406>	<104 680>	1 006 330	<1 403 026>	-698 782
Frais d'acquisition	<3 032>	<40 694>	<2 619>	<51 043>	<97 388>
Autres charges de gestion nettes	<9 664>	<129 713>	<8 349>	<162 704>	<310 430>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<12 696>	<170 407>	<10 968>	<213 747>	<407 818>
Produits nets de placements	280 339	602 242	169 596	1 274 153	2 326 330
Participation aux résultats	<2 595>	<226 102>	27 976	<198 035>	<398 756>
Solde Financier :	277 744	376 140	197 572	1 076 118	1 927 574
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<172 206>	-	-	<172 206>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	13 136	-	-	13 136
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	6 148	-	-	6 148
Solde de réassurance :	0	<152 922>	0	0	<152 922>
Résultat technique 2009 :	67 642	-51 869	1 192 934	<540 655>	668 052
Résultat technique 2008 :	261 654	636 683	<3 454>	203 099	1 097 982
Variation 2009 - 2008 :	<194 012>	-688 552	1 196 388	<743 754>	-429 930
	-74%	-108%	34638%	-366%	-39%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie	19 332				19 332
Rachats Vie payés	59 200		100 750	6 357	166 307
Capitaux échus Vie	1 105 941		258 892	755 234	2 120 067
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	5 634 255	14 650 104	3 067 831	30 414 088	53 766 278
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	5 906 874	9 639 612	4 058 572	21 771 447	41 376 505

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2009**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	15 349 560
Charges de prestations	CHV11	<3 831 221>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV2	<12 217 120>
Solde de souscription :		<698 781>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<97 388>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<310 430>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<407 818>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	2 326 329
Participation aux bénéfices & Ristournes	CHV3	<398 756>
Solde Financier :		1 927 573
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<172 206>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	13 136
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	6 148
Solde de réassurance :		<152 922>
Résultat technique :		668 052
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		19 332
Montants des rachats Vie		166 307
Capitaux échus Vie		2 120 067
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		53 766 278
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		41 376 505

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2009**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	68 364 914
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 231 316>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<53 802 751>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	1 307 285
Solde de souscription :		14 638 132
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 275 207>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<5 109 536>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<9 384 743>
Produits nets de placements	PRNT3	4 803 668
Participation aux bénéfices & Ristournes	CHNV3	<1 151 696>
Solde Financier :		3 651 972
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<18 923 453>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	24 314 701
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	<2 025 862>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	3 895 876
Solde de Réassurance :		7 261 262
Résultat technique :		16 166 623
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		20 250 431
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		19 019 116
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		74 083 872
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		77 034 462
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		867 479
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		832 652
Autres provisions techniques à la clôture		2 934 430
Autres provisions techniques à l'ouverture		1 440 064

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

I. Opinion sur les états financiers

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net de bilan égal à 252 386 111 dinars et un bénéfice net de 15 779 076 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la compagnie est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre

intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 23 avril 2010.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la

base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance et une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et à la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général à 154 KDT.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en KDT):

	PDG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	154	-
Jetons de présence	20	60
TOTAL	174	60

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 23 avril 2010.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Jelil BOURAOU
JELIL BOURAOU & CO

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A****ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 3 juin 2010. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF et Mr Abderrazek MAALEJ.

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008 (*)</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 036 803	1 327 220
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(647 992)	(594 635)
	1	1 388 811	732 585
Immobilisations corporelles		11 410 221	9 416 195
- Amortissements des immobilisations corporelles		(4 967 484)	(4 893 730)
	1	6 442 737	4 522 465
Titres mis en équivalence		9 287 126	2 145 960
Immobilisations financières		1 812 880	683 392
- Provisions des immobilisations financières		(2 521)	(2 521)
	2	11 097 485	2 826 831
Actifs d'impôts différés	3	294 606	357 722
Total des actifs immobilisés		19 223 639	8 439 603
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		19 223 639	8 439 603
ACTIFS COURANTS			
Stocks		46 443 482	51 976 554
- Provisions des stocks		(1 197 686)	(1 497 686)
	4	45 245 796	50 478 868
Clients et comptes rattachés		10 874 402	16 456 426
- Provisions des comptes clients		(1 078 178)	(923 693)
	5	9 796 224	15 532 733
Autres actifs courants	6	7 421 940	4 555 036
Placements et autres actifs financiers	7	108 380 000	35 837 863
Liquidités et équivalents de liquidités	8	7 659 374	18 279 532
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		178 503 335	124 684 032
TOTAL DES ACTIFS		197 726 973	133 123 636

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008 (*)</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 500 000	25 500 000
Réserves consolidées		30 027 035	24 517 085
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		55 527 035	50 017 085
Résultat consolidé		23 185 672	20 675 842
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	78 712 707	70 692 927
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	256 092	37 068
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	182 739	341 504
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions	11	250 000	300 000
Passifs impôts différés	12	34 753	7 241
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		324 753	347 241
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	106 791 299	58 364 185
Autres passifs courants	14	7 760 892	2 340 711
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	3 698 491	1 000 000
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		118 250 682	61 704 896
TOTAL DES PASSIFS		118 575 435	62 052 137
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		197 726 973	133 123 636

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008
Revenus	16	199 047 618	167 395 059
Coûts des ventes	17	(167 216 247)	(138 650 212)
<u>Marge brute</u>		31 831 370	28 744 847
Autres produits d'exploitation	18	807 214	501 315
Frais de distribution	19	(2 668 213)	(2 646 613)
Frais d'administration	20	(2 045 604)	(2 295 231)
Autres charges d'exploitation	21	(2 106 405)	(2 080 208)
<u>Résultat d'exploitation</u>		25 818 363	22 224 110
Charges financières nettes	22	(279 929)	(175 756)
Produits des placements	23	3 258 861	3 693 285
Autres gains ordinaires	24	90 989	75 297
Autres pertes ordinaires		-	-
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u>		28 888 284	25 816 936
Impôts différés	25	(90 628)	86 094
Impôts exigibles		(5 812 006)	(5 286 715)
<u>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</u>		22 985 650	20 616 315
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	26	382 761	401 031
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		23 368 410	21 017 346
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(182 739)	(341 504)
<u>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</u>		23 185 672	20 675 842

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net		23 185 672	20 675 842
Ajustement pour			
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	26	(382 761)	(401 031)
*Part revenant aux intérêts minoritaires	10	182 739	341 504
*Amortissements et provisions	27	511 027	744 373
*Reprises sur provisions	28	(352 753)	(156 173)
*Variation des:			
- Stocks	29	5 533 072	(33 510 034)
- Créances clients	30	5 582 024	(6 041 855)
- Autres actifs	31	(2 866 904)	(3 721 374)
- Fournisseurs et autres dettes	32	53 847 295	9 467 827
*Autres ajustements			
- Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		(45 793)	(27 607)
*Impôt différé		90 628	(86 094)
*Produits des participations		-	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		85 284 245	(12 714 622)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorp	1	(2 971 375)	(450 303)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorp.	33	113 052	41 100
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	34	(8 437 053)	(8 950 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières		14 585	-
Titres mis en équivalence			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(11 280 791)	(9 359 203)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Encaissement suite à l'augmentation du capital		-	8 950 000
Dividendes et autres distributions	35	(14 779 966)	(19 880 150)
Décaissement pour remboursement d'emprunts			
Encaissement sur emprunts			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(14 779 966)	(10 930 150)
Variation de trésorerie		59 223 488	(33 003 975)
Trésorerie au début de l'exercice		53 117 395	86 121 369
Trésorerie à la clôture de l'exercice	36	112 340 884	53 117 395

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité

GROUPE ARTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de six sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC et GIF, exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechanges et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- ✓ La société mère **ARTES SA « Automobile Réseau Tunisien et Services »** (ex RENAULT Tunisie) est une société anonyme au capital de 25 500 000 DT créée le 24 février 1947. L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et le service après vente.
- ✓ La société **ARTEGROS** est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en **gros** des pièces de rechange des marques RENAULT et NISSAN. Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 50 000 DT.
- ✓ La société **ADEV « Automobiles et Développement »** est une SARL au capital de 150 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque NISSAN et le service après vente.
- ✓ La société **AUTRONIC** est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2009 à 3 000 000 DT. Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- ✓ La **société ARTIMO «ARTES Immobilière»** est une société à responsabilité limitée, au capital de 11 750 000 DT, fondée en 2008. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de 2009 pour un montant de 2 800 000 DT réservée aux sociétés ARTEGROS et ADEV respectivement pour 2 000 000 DT et 800 000 DT L'activité de la société est la promotion immobilière.
- ✓ La société **GIF « Générale Industrielle de Filtration »** est une société anonyme au capital de 6 666 000 DT. La Société Générale Industrielle de Filtration est spécialisée dans la fabrication de filtres (essence, gasoil, huile, air). Créée en 1980, « Gif Filter » est cotée à la bourse de Tunis depuis 2005.
La participation dans le capital de la société « Gif Filter » a été réalisée en Décembre 2009.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

I.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;

- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

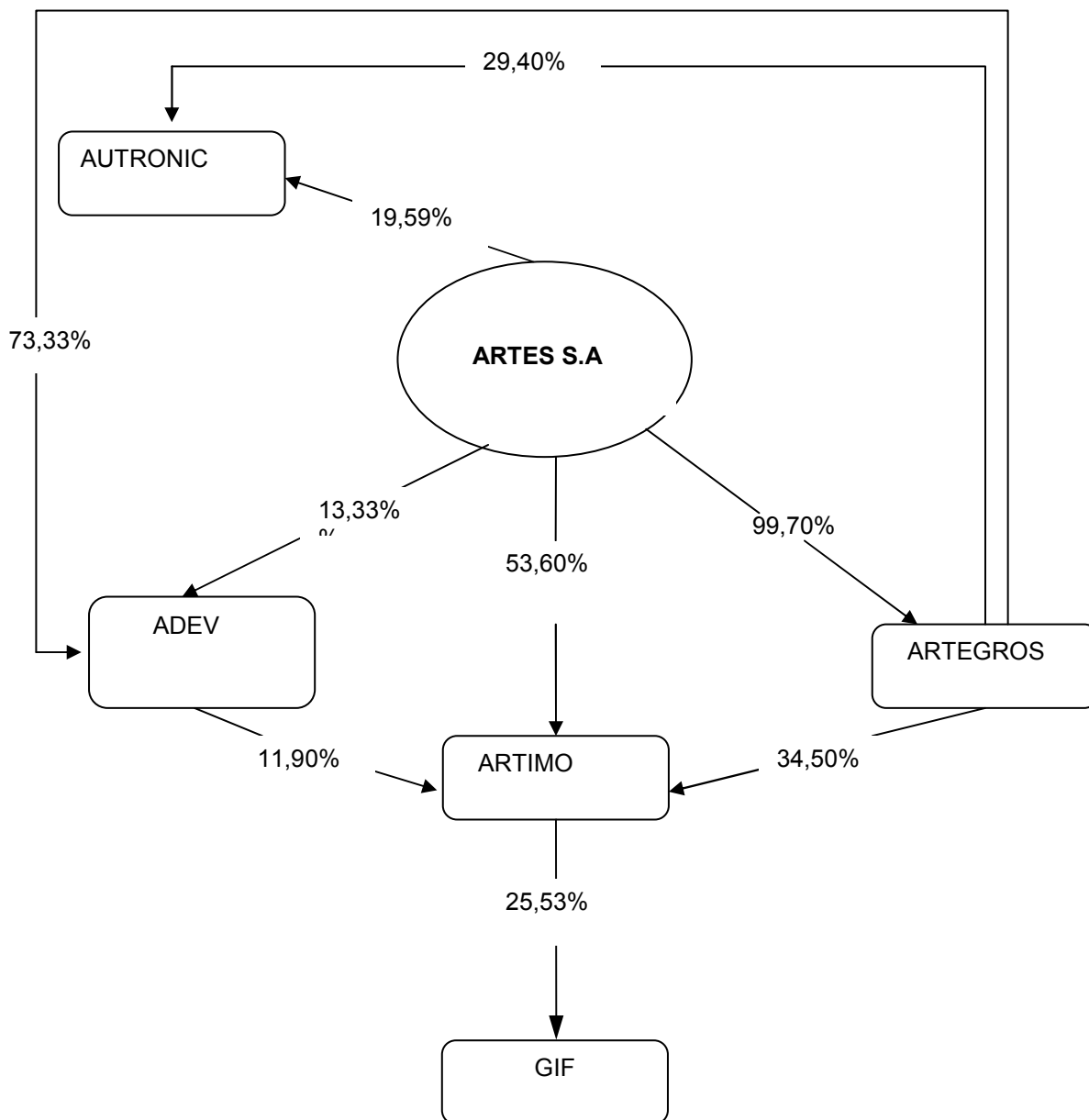
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Le Groupe ARTES détient 25,53% du capital de la société « GIF ». Il est ainsi présumé avoir une influence notable du fait qu'il détient plus que 20% du capital sans pour autant exercer un contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2008			2009		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	99,70%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,70%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
GIF	-	-	-	25,53%	Influence notable	Mise en équivalence

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentée au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels à l'exception de la société AUTRONIC qui clôture ses comptes le 30 Septembre.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- ✓ **Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ **Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe ARTES, vu que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales, ou le cas échéant, à des augmentations de capital à la valeur nominale.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Mobiliers d'habitation	10%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2. Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3. Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de rechange.

Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.4. Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II.3.6. Changement de méthode comptable

Au 31 décembre 2008, les avances clients et les avances fournisseurs étaient présentées en déduction, respectivement, des créances clients et des dettes fournisseurs. Au 31 décembre 2009, ces avances ont enregistré une augmentation importante comparativement à l'exercice précédent rendant leur présentation parmi les autres passifs courants et les autres actifs courants plus appropriée. Les données comparatives ont été retraitées en proforma.

Les retraitements apportés aux données comparatives de l'exercice 2008 se présentent comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2008 avant retraitements	Retraitements	Solde au 31/12/2008 après retraitements
Client & comptes rattachés	15 906 620	549 806	16 456 426
Autres passifs courants	1 790 905	549 806	2 340 711
Fournisseurs & comptes rattachés	58 354 379	9 806	58 364 185
Autres actifs courants	4 545 231	9 806	4 555 036

III. NOTES EXPLICATIVES

III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants :

Société	2008		2009	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES SA	0%	100%	0%	100%
ARTEGROS SA	99,70%	99,70%	99,70%	99,70%
ADEV	86,67%	86,45%	86,67%	86,45%
ARTIMO	100%	99,02%	100%	98,28%
AUTRONIC	48,99%	48,91%	48,99%	48,91%
GIF	-	-	25,53%	25,09%

III. 2. Bilan*(Les chiffres sont exprimés en dinar tunisien « DT »)***Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur nette des immobilisations s'élève à 7 831 548 DT au 31 décembre 2009 contre 5 255 050 DT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit:

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisition 2009	Reclassement 2009	Cession	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dotations 2009	Reclassement 2009	Reprise / Cession	Amortissements cumulés au 31/12/2009	Valeur comptable nette au 31/12/2009
Logiciel	318 790	2 312	-	-	321 102	316 964	3 357	-	-	320 321	781
Fonds Commercial	750	-	-	-	750	-	-	-	-	-	750
Concession marque	1 000 000	-	-	-	1 000 000	277 671	50 000	-	-	327 671	672 329
Logiciel en cours	7 680	707 271	-	-	714 951	-	-	-	-	-	714 951
Immobilisations incorporelles	1 327 220	709 583	-	-	2 036 803	594 635	53 357	-	-	647 992	1 388 811
Terrain	3 117 512	-	-	-	3 117 512	-	-	-	-	-	3 117 512
Bâtiment	1 048 962	-	-	-	1 048 962	982 965	9 038	-	-	992 003	56 959
AAI des constructions	2 220 806	87 715	-	-	2 308 521	1 814 969	79 900	-	-	1 894 869	413 653
Matériel industriel	882 523	-	-	-	882 523	675 206	44 306	1 745	-	721 257	161 266
Outillage industriel	187 147	2 795	119 409	-	70 533	67 990	5 928	27 584	-	46 334	24 199
Matériel de transport	887 811	256 511	-	267 766	876 556	574 975	107 747	25 560	226 676	481 607	394 950
A.A.I divers	4 227	-	-	-	4 227	2 584	423	-	-	3 007	1 220
Equipement de bureau	399 177	10 336	580	-	410 092	325 957	18 318	279	-	344 555	65 538
Matériel informatique	487 249	16 515	-	-	503 765	399 234	32 310	-	-	431 544	72 221
Autres Immobilisations Corporelles	61 616	7 960	-	-	69 576	49 848	2 460	-	-	52 308	17 267
Immobilisations corporelles en cours	119 164	1 735 194	118 830	-	1 973 188	-	-	-	-	-	1 973 188
Autres Immobilisations Corporelles Encours	-	144 765	-	-	144 765	-	-	-	-	-	144 765
Immobilisations corporelles	9 416 195	2 261 791	-	267 766	11 410 221	4 893 730	300 430	-	226 676	4 967 484	6 442 737
Total des immobilisations	10 743 415	2 971 375	-	267 766	13 447 024	5 488 364	353 787	-	226 676	5 615 476	7 831 548

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 11 097 485 DT au 31 décembre 2009 contre 2 826 831 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Titres mis en équivalence	9 287 126	2 145 960
- Titres mis en équivalence GIF	7 305 965	-
- Titres mis en équivalence AUTRONIC	1 981 161	2 145 960
Titres de participation	1 793 710	667 710
- UIB	1 000 014	-
- Centre neurologique de Tunis	520 000	520 000
- Compagnie Internationale de leasing	21 242	21 242
- ASTREE	117 754	122 000
- Autres titres	134 700	4 468
Dépôts et cautionnements	19 170	15 682
Immobilisations financières brutes	11 100 006	2 829 352
Provision des Titres de participation non consolidables	(2 521)	(2 521)
Immobilisations financières nettes	11 097 485	2 826 831

Note 3 : Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 294 606 DT au 31 décembre 2009 contre 357 722 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Actif d'impôt différé ARTES	157 177	134 320
Actif d'impôt différé ARTEGROS	124 391	122 498
Actif d'impôt différé ADEV	13 038	100 904
Actif d'impôt différé	294 606	357 722

Note 4 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de 45 245 796 DT au 31 décembre 2009 contre 50 478 868 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Véhicules neufs	40 170 454	46 865 161
Pièces de rechange	6 273 028	5 107 161
Encours atelier	-	4 232
Total brut des stocks	46 443 482	51 976 554
Provision Pièces de rechange	(1 197 686)	(1 497 686)
Total net des stocks	45 245 796	50 478 868

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 9 796 224 DT au 31 décembre 2009 contre 15 532 733 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)
Clients AVP	2 940 669	3 505 716
Clients VN	5 454 282	7 438 898
Clients effets à recevoir	1 596 531	4 668 052
Clients douteux	882 920	845 120
Intérêts courus	-	(1 361)
Total brut	10 874 402	16 456 426
Provision sur clients douteux	(1 078 178)	(923 693)
Total net	9 796 224	15 532 733

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 7 421 940 DT au 31 décembre 2009 contre 4 555 036 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)
Personnel	92 717	83 866
Etat - impôts et taxes	2 917 562	4 104 956
Compte de régularisation actif	1 003 701	341 609
Autres débiteurs divers	41 212	-
Avance aux fournisseurs ARTIMO	651 545	14 800
Avances fournisseurs VN	2 699 321	9 806
Avance divers fournisseurs	15 883	-
Total	7 421 940	4 555 036

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 108 380 000 DT au 31 décembre 2009 contre 35 837 863 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Placement à court terme ARTES	106 380 000	35 637 863
Placement à court terme ARTEGROS	-	200 000
Placement à court terme ARTIMO	2 000 000	-
Total	108 380 000	35 837 863

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 7 659 374 DT au 31 décembre 2009 contre 18 279 532 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Banques	7 619 912	18 274 575
Caisses	2 896	4 956
Chèques à encaisser	36 566	-
Total	7 659 374	18 279 532

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de bouclage des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

	31/12/2008	Variation de capital	Variation de périmètre	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat de l'exercice	Affectation 2008	Variation % d'intérêts	Autres variations	31/12/2009
Capitaux propres sociaux	81 320 717	2 800	7 433 550	(22 137 956)	-	30 199 736	-	-	(9 781)	99 606 266
RETRAITEMENTS										
Impôts différés / Congés payés	60 853	-	-	-	-	-	-	-	2 951	63 805
Impôts différés / Stocks	205 087	-	-	-	-	-	-	-	(90 000)	115 087
Impôts différés / Clients douteux	25 775	-	-	-	-	-	-	-	39 939	65 714
Impôts différés / Prov pour risque	58 742	-	-	-	-	-	-	-	(8 742)	50 000
Impôts différés / Frais sur titres GIF	-	-	-	-	-	-	-	-	(34 753)	(34 753)
Ajustement du prix d'acquisition des titres GIF	-	-	-	-	-	-	-	-	115 844	115 844
										-
TOTAL RETRAITEMENTS	350 458	-	-	-	-	-	-	-	25 239	375 697
CAPITAUX PROPRES RETRAITES	81 671 175	2 800	7 433 550	(22 137 956)	-	30 199 736	-	-	15 458	99 981 963
ELIMINATION										
Dividendes	-	-	-	-	6 820 034	(6 820 034)	-	-	-	-
Résultat de l'augmentation du capital ARTIMO	-	36 508	-	-	-	(36 508)	-	-	-	-
										-
TOTAL ELIMINATIONS		36 508	-		6 820 034	(6 820 034)	-	-	-	-
ECART D'EVALUATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ECART D'ACQUISITION NET	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ELIMINATION TITRES	10 599 670	2 797	7 433 550	-	-	-	-	-	-	20 830 574
Part des minoritaires dans les réserves	37 068	2 646	-	(18 900)	970	-	341 504	-	(107 196)	256 092
Part des minoritaires dans le résultat	341 504	-	-	-	-	193 250	(341 504)	-	(10 511)	182 739
Part des intérêts minoritaires	378 573	2 646	-	(18 900)	970	193 250	-	-	(117 708)	438 831
Capital Social	25 500 000	-	-	-	-	-	-	-	-	25 500 000
Part du groupe dans les réserves	24 517 085	36 508	-	(22 120 033)	6 819 064	-	20 675 848	-	98 564	30 027 035
Part du groupe dans le résultat	20 675 842	-	-	-	-	23 149 944	(20 675 848)	-	35 734	23 185 672
Part du groupe capitaux propres	70 692 927	36 508	-	(22 120 033)	6 819 064	23 149 944	-	-	134 298	78 712 707

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 438 831 DT au 31 décembre 2009 contre un solde de 378 573 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTEGROS</i>	<u>19 163</u>	<u>22 544</u>
- dans les réserves	4 614	8 149
- dans le résultat	14 550	14 395
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ADEV</i>	<u>410 886</u>	<u>247 494</u>
- dans les réserves	247 643	28 919
- dans le résultat	163 243	218 575
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'ARTIMO</i>	<u>8 782</u>	<u>108 534</u>
- dans les réserves	3 835	0
- dans le résultat	4 946	108 534
Total des intérêts minoritaires	438 831	378 573
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	256 092	37 068
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	182 739	341 504

Note 11 : Provisions

Les provisions présentent un solde de 250 000 DT au 31 décembre 2009 contre 300 000 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Provisions pour risques et charges	250 000	300 000
Total	250 000	300 000

Note 12 : Passif d'impôt différé

Les passifs d'impôts différés présentent un solde de 34 753 DT au 31 Décembre 2009 contre 7 241 DT au 31 Décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Passif d'impôt différé ARTES	-	7 241
Passif d'impôt différé ARTIMO	34 753	-
Passif d'impôt différé	34 753	7 241

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 106 791 299 DT au 31 décembre 2009 contre 58 364 185 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)
Fournisseurs VN	5 045 543	12 715 880
Fournisseurs APV	6 309 641	4 702 806
Divers fournisseurs	662 936	332 005
Autres fournisseurs	382 150	596 788
Effets à payer	92 742 300	39 710 613
Fournisseurs - factures non encore parvenues	1 517 785	306 093
Fournisseurs - retenues de garantie	130 944	-
Total	106 791 299	58 364 185

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 7 760 892 DT au 31 décembre 2009 contre 2 340 711 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008 (*)
Personnel	296 492	273 959
Etat - impôts et taxes	1 294 266	788 655
Créditeurs divers	58 589	96 652
Comptes de régularisations passif	249 204	631 639
Assurance au personnel	35 226	-
CNSS	286 691	-
Avances clients VN	5 285 850	204 103
Avances clients APV	69 490	58 354
Autres avances clients	185 085	287 348
Total	7 760 892	2 340 711

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 3 698 491 DT au 31 décembre 2009 contre 1 000 000 DT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Comptes bancaires débiteurs	3 698 491	1 000 000
Total	3 698 491	1 000 000

III. 3. Etat de résultat**Note 16 : Revenus**

Les revenus s'élèvent à 199 047 618 DT en 2009 contre 167 395 059 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Ventes de véhicules neufs	171 562 146	140 481 404
Ventes de pièces de rechange	23 985 619	23 617 490
Ventes huiles	1 090 209	1 034 262
Ventes travaux atelier	1 754 560	1 623 492
Ventes garanties	655 083	638 411
Total	199 047 618	167 395 059

Note 17 : Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent à 167 216 247 DT en 2009 contre 138 650 212 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Achats de marchandises consommées	166 369 645	137 853 094
Achats d'approvisionnements consommés	24 585	25 143
Charges de personnel	822 017	771 975
Total	167 216 247	138 650 212

Note 18 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 807 214 DT en 2009 contre 501 315 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Ventes déchets	3 012	8 799
Reprise sur provision	352 753	156 173
Courtage VN	23 846	2 693
Autres produits	427 602	333 650
Total	807 214	501 315

Note 19 : Frais de distribution

Les frais de distribution s'élèvent à 2 668 213 DT en 2009 contre 2 646 613 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Achats d'approvisionnements consommés FD	10 240	11 120
Diverses charges d'exploitation FD	1 167 266	1 185 508
Charges de personnel FD	1 490 706	1 449 985
Total	2 668 213	2 646 613

Note 20 : Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent à 2 045 604 DT en 2009 contre 2 295 231 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Achats d'approvisionnements consommés FA	108 326	93 741
Diverses charges d'exploitation FA	516 777	765 490
Charges de personnel FA	1 420 501	1 436 000
Total	2 045 604	2 295 231

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 106 405 DT en 2009 contre 2 080 208 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Achats d'approvisionnements consommés CE	212 576	279 783
Diverses charges d'exploitation CE	1 382 536	932 773
Dotations aux amortissements et aux provisions CE	511 293	867 651
Total	2 106 405	2 080 208

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 279 929 DT en 2009 contre 175 756 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Intérêts sur effets VN	(825)	(1 809)
Agios et intérêts bancaires	363 295	158 122
Perte / Gain de change	(82 542)	19 444
Total	279 929	175 756

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 3 258 861 DT en 2009 contre 3 693 285 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Revenus des titres de placement	3 238 972	3 693 285
Revenus des titres de participations	19 889	-
Total	3 258 861	3 693 285

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 90 989 DT en 2009 contre 75 297 DT en 2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Produits sur inscription 4 CV	15 400	16 560
Plus value sur cession véhicules	61 637	58 737
Autres produits	13 952	-

Total	90 989	75 297
--------------	---------------	---------------

Note 25 : Impôts différés

L'exercice 2009 enregistre une charge d'impôt différée pour un montant de 90 628 DT contre un produit d'impôt différé en 2008 pour 86 094 DT. Le détail se présente comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Impôt différé ARTES	30 098	(7 241)
Impôt différé ARTEGROS	1 893	2 053
Impôt différé ADEV	(87 866)	91 282
Impôt différé ARTIMO	(34 753)	-
Impôts différés	(90 628)	86 094

Note 26 : Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

Il s'agit de la quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC qui se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2009	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2008
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	382 761	401 031
Total	382 761	401 031

III. 4. Etat de flux de trésorerie**Note 27 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements et aux provisions ARTES	487 197	416 349
Dotations aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	63	63
Dotations aux amortissements et aux provisions ADEV	23 651	327 952
Dotations aux amortissements et aux provisions ARTIMO	116	10
Total	511 027	744 373

Note 28 : Reprises sur provisions

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Reprise de provision ARTES	52 753	156 173
Reprise de provision ADEV	300 000	-
Total	352 753	156 173

Note 29 : Variation des stocks

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Variation des stocks ARTES	6 146 605	(33 041 031)
Variation des stocks ARTEGROS	(1 136 269)	436 072
Variation des stocks ADEV	522 736	(905 075)

Total	5 533 072	(33 510 034)
--------------	------------------	---------------------

Note 30 : Variation des créances clients

Libellé	31/12/2009	31/12/2008 (*)
Variation des créances ARTES	6 076 324	(4 873 057)
Variation des créances ARTEGROS	(89 266)	(510 717)
Variation des créances ADEV	(405 034)	(658 081)
Total	5 582 024	(6 041 855)

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 31 : Variation des autres actifs courants

Libellé	31/12/2009	31/12/2008 (*)
Variation des autres actifs courants ARTES	(1 311 837)	(3 636 369)
Variation des autres actifs courants ARTEGROS	(209 289)	284 535
Variation des autres actifs courants ADEV	(283 557)	(341 823)
Variation des autres actifs courants ARTIMMO	(1 062 220)	(27 717)
Total	(2 866 904)	(3 721 374)

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 32 : Variation des fournisseurs et autres dettes

Libellé	31/12/2009	31/12/2008 (*)
Variation des fournisseurs et autres dettes ARTES	52 460 558	6 434 736
Variation des fournisseurs et autres dettes ARTEGROS	1 569 566	(1 296 688)
Variation des fournisseurs et autres dettes ADEV	(783 283)	4 268 254
Variation des fournisseurs et autres dettes ARTIMMO	600 454	61 525
Total	53 847 295	9 467 827

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

Note 33 : Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	59 052	41 100
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	54 000	-
Total	113 052	41 100

Note 34 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Acquisition d'immobilisations financières ARTES	(1 003 379)	(6 300 000)
Acquisition d'immobilisations financières ARTEGROS	(15)	(2 050 000)
Acquisition d'immobilisations financières ADEV	(108)	(600 000)
Acquisition d'immobilisations financières ARTMO	(7 433 550)	-
Total	(8 437 053)	(8 950 000)

Note 35 : Dividendes et autres distributions

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes ARTES	(15 300 000)	(20 400 000)
Dividendes ARTEGROS	(18 900)	(15 000)
Dividendes ADEV	-	(200 000)
Dividendes Autronic	538 934	734 850
Total	(14 779 966)	(19 880 150)

Note 36 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Billets de trésorerie	108 380 000	35 837 863
Comptes bancaires créditeurs	7 619 912	18 274 575
Chèques à encaisser	36 566	-
Comptes bancaires débiteurs	(598 491)	(1 000 000)
Concours bancaires	(3 100 000)	-
Caisses	2 896	4 956
Total	112 340 884	53 117 395

III. 5. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 21 avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport des commissaires aux comptes**Etats financiers consolidés****Exercice clos le 31 décembre 2009****Messieurs les actionnaires du Groupe ARTES,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ARTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe ARTES, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 23 avril 2010

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

Abderrazek MAALEJ

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M Mohamed Ali ELOUANI CHERIF (ECC) et M Mustapha MEDHIOUB(FINOR).

Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2009****(Unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	56 999	59 062
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	336 299	278 830
Créances sur la clientèle	(3)	1 884 055	1 640 617*
Portefeuille-titres commercial	(4)	3 368	652
Portefeuille d'investissement	(5)	60 128	66 587
Titres mis en équivalence	(6)	5 193	4 765
Valeurs immobilisées	(7)	35 966	30 224
Actif d'impôt différé	(8)	41 727	51 843
Autres actifs	(9)	33 259	34 592*
TOTAL ACTIF		2 456 994	2 167 172
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	3 587	76 294
Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	2 004 709	1 774 578
Emprunts et ressources spéciales	(12)	247 546	109 134
Passif d'impôt différé		762	961
Autres passifs	(13)	77 664	81 843
TOTAL PASSIF		2 334 269	2 042 810
Intérêts des minoritaires		238	209
CAPITAUX PROPRES			
Capital		196 000	196 000
Réserves consolidées et assimilées		(70 127)	(124 321)*
Résultat reporté		0	0
Actions propres		0	0
Résultat net consolidé		(3 386)	52 474*
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(14)	122 486	124 154
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		2 456 994	2 167 172

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité: en milliers de dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	15	492 656	490 194
HB 2- Crédits documentaires	16	61 733	75 497
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		554 389	565 691
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB 4-Engagements de financement donné	17	63 084	122 255
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		63 084	122 255
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB 7- Garanties reçues	18	817 023	814 461 *
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		817 023	814 461

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de résultat consolidé
Période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009
(Unité: en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(20)	116 731	104 656 *
Commissions perçues	(21)	31 961	30 436 *
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(22)	6 025	7 165 *
Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	2 874	3 063 *
Total produits d'exploitation bancaire		157 592	145 319
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(24)	49 151	52 501 *
Commissions encourues	(25)	2 717	2 170 *
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		84	0 *
Total charges d'exploitation bancaire		51 952	54 671
PRODUIT NET BANCAIRE		105 640	90 648
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(26 485)	(17 524)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(1 452)	(602)
Autres produits d'exploitation		161	26 *
Frais de personnel	(28)	(51 493)	(50 638) *
Charges générales d'exploitation	(29)	(16 330)	(15 914) *
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(4 174)	(4 514)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		400	356
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 267	1 837
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		883	(589) *
Impôts sur les sociétés	(30)	(10 545)	51 021
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(3 394)	52 269
Intérêts des minoritaires		(8)	(205)
RESULTAT NET CONSOLIDE		(3 386)	52 474
RESULTAT PAR ACTION (en DT)		(31)	(0,173) 2,677

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Etat de Flux de Trésorerie consolidé

Période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

(Unité: en millier de dinars)

	Exercice 2009	Exercice 2008	
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	145 477	153 032	*
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(47 171)	(55 223)	*
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	7	(157)	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	(2 575)	(9 804)	*
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(271 229)	(360 964)	*
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	228 281	157 346	*
Titres de Placement	(2 624)	22	*
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	(69 246)	(60 348)	*
Autres flux de trésorerie	10 586	10 297	*
Impôt sur les sociétés	(1 174)	(384)	*
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(9 668)	(166 183)	*
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 638	2 680	*
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	6 391	(11 586)	*
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(9 894)	(5 876)	*
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(865)	(14 782)	*
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation/diminution ressources spéciales	(3 272)	(3 312)	
Décaissement suite au remboursement de prêts	139 338	80 000	
Dividendes versés	0	0	
Encaissement suite à la libération du capital	182	90 000	
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	136 249	166 688	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	125 716	(14 277)	*
Liquidités et équivalents en début d'exercice	252 632	266 910	*
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(32)	378 348	252 632 *

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2009.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et ajustée ensuite pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	60,3%	Filiale	Intégration Globale	60,3%
Internationale SICAR	Financier	34,0%	Associée	Mise en Equivalence	36,60%
Arab International Lease	Financier	20,0%	Associée	Mise en Equivalence	20,0%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2009 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2009.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

Traitement des impayés

. Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

5.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Il a été décidé de procéder aux retraitements suivants, sur les chiffres au 31/12/2008, suite aux retraitements opérés sur les états financiers de la société mère :

Rubrique Retraitée	Montant (KDT)	Commentaires
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	+1 389 + 90	- Reclassement des Commissions de Découverts de PR2 - Reclassement des intérêts sur Comptes Personnel de PR2
PR2- Commissions perçues	-1 389 - 90	- Reclassement des Commissions de Découverts en PR1 - Reclassement des intérêts sur Comptes Personnel au PR2
CH1 – Charges d’Intérêts sur Etab. Bancaires & Financiers	-264	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants en CH2
CH2 - Commissions encourues	+ 264	Reclassement des Frais de Tenue de Compte/Correspondants de CH1
AC3 - Créances sur la Clientèle	- 37 000	Reclassement des Autres Valeurs Non imputables en AC2
AC2 – Créances sur les Etablissements Bancaires	+ 37 000	Reclassement des Autres Valeurs Non imputables de la rubrique AC3
AC5 – Autres Actifs	- 641	Reclassement du Portefeuille Encaissement en PA5
PA7 – Autres Passifs	+ 641	Reclassement du Portefeuille. Encaissement de la rubrique AC5
HB 7- Garanties reçues	3 754	Présentation des garanties reçues des établissements de crédit sur Crédocs Export parmi les garanties reçues
	-20 300	Ajustement de la valeur des actions en nantissement

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d’acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l’actif net comptable de la société consolidée à la date de l’acquisition. Cet écart est ventilé entre l’écart d’évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2009 et au 31/12/2008 ne présentent pas d’écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d’opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu’ils concernent des filiales faisant l’objet d’une intégration globale.

Traitement de l’impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l’impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d’impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu’un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d’impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- les commissions entre sociétés du Groupe ;
- les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
- les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 56.999 KDT contre 59.062 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CAISSE ESPECES EN DINARS	10 023	7 900
ESPECES EN ROUTE	1 604	2 198
REMISE DES FONDS A IBS	1 314	1 622
ALIMENTATION GAB	4 349	3 613
CAISSE ESPECES EN DEVICES	1 152	827
BCT COMPTE ORDINAIRE	39 001	42 638
I.B.S TRANSPORT DE FONDS	0	0
CCP COMPTES ORDINAIRES	168	867
Sous-Total	57 611	59 667
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(612)	(604)
Total	56 999	59 062

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 336.299 KDT contre 278.830 KDT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
CREANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES	333 830	276 947
CREANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	2 573	2 000
S.TOTAL	336 403	278 947
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(104)	(117)
TOTAL	336 299	278 830

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 333.830 KDT au 31 décembre 2009 contre 276.947 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	24 000	0
PLACEMENT DEVICES CHEZ BCT	183 887	124 906
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	100 845	71 904
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	14 320	24 085
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS LOCAUX	0	0
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	0	9 140
AUTRES CREANCES / CONFRERES	6 000	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	3 807	1 804
AUTRES CONCOURS	971	39 108
S.TOTAL	333 830	276 947

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2009, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 1.884.055 KDT contre 1.640.617 KDT au 31/12/2008, se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	372 873	449 223
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	1 956 876	1 682 618
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	15 894	17 845
Total	2 345 643	2 149 685
AGIOS RESERVES ET PROVISIONS	(461 588)	(509 068)
Total Net des Provisions	1 884 055	1 640 617

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(271 522)	(322 109)
Total Provisions Risque De Contre Partie	(271 522)	(322 109)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(142 299)	(134 855)
INT RESERVES / CONSOLIDATIONS	(9 413)	(8 865)
INT RESERVES/ CREDITS A COURT TERME	(3 141)	(2 848)
INT/RESERVES /CREDITS MOYEN TERME	(30 445)	(33 827)
INT RESERVES/CREDITS/RESSOURCES SPECIALES	(2 482)	(2 762)
COMMISSIONS RESERVEES/CAUTIONS TND	(490)	(450)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(1 797)	(684)
PRODUITS DIVERS RESERVES	0	(2 668)
Total Intérêts & Agios Réservés	(190 066)	(186 958)
Total	(461 588)	(509 068)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 3.368 KDT au 31/12/2009 contre 652 KDT au 31/12/2008 expliqué essentiellement par la souscription par l'UIB de 3.000 KDT dans l'emprunt obligataire émis par la Banque de l'Habitat.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 60.128 KDT au 31/12/2009 contre 66.587 KDT au 31/12/2008 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
TITRES D'INVESTISSEMENT	60 183	66 585
TITRES DE PARTICIPATIONS	4 479	4 805
S/Total	64 661	71 390
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES DE PART.	(4 534)	(4 804)
Total	60 128	66 587

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 000	1 500
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	26	45
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	30 000	36 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	404	676
FONDS GERES SICAR	26 991	27 066
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	1 762	1 298
TOTAL	60 183	66 585

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 5.193 KDT à la date du 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation
TITRES AIL	2 826	2 646	180
TITRES INTERNATIONAL SICAR	2 367	2 119	247
Total	5 193	4 765	427

La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est en partie liée à la prise de participation supplémentaire de 175 KDT dans le capital de l'International SICAR.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 35.966 KDT au 31/12/2009 contre 30.224 KDT au 31/12/2008 détaillé comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
FONDS DE COMMERCE	277	256
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(123)	(100)
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	5 072	4 216
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(3 306)	(2 565)
IMMOBILISATIONS EN COURS	14	180
Total	1 935	1 988

Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
IMMEUBLE D 'EXPLOITATION	10 494	9 913
(-) AMORTISSEMENTS	(3 397)	(3 295)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 659	2 756
(-) AMORTISSEMENTS	(336)	(338)
MATERIEL ROULANT	1 755	1 737
(-) AMORTISSEMENTS	(1 457)	(1 253)
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	5 537	5 533
(-) AMORTISSEMENTS	(5 051)	(4 868)
MATERIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	10 094	10 082
(-) AMORTISSEMENTS	(10 085)	(10 080)
IMMOBILISATIONS MATERIELS INFORMATIQUES	9 257	7 307
(-) AMORTISSEMENTS	(4 253)	(3 121)
AMENAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	14 730	13 384
(-) AMORTISSEMENTS	(11 592)	(11 099)
TERRAINS	4 348	4 306
MATERIEL AMICALE	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(18)
MATERIEL ET OUTILLAGE	4	4
(-) AMORTISSEMENTS	(4)	(4)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	101	101
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(59)	(51)
MOBILIER DE BUREAU	1 663	1 363
(-) AMORTISSEMENTS	(571)	(417)
MATERIEL DE BUREAU	2 008	1 639
(-) AMORTISSEMENTS	(542)	(356)
AMENAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	8 864	4 535
(-) AMORTISSEMENTS	(1 323)	(703)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	266	242
(-) AMORTISSEMENTS	(101)	(75)
CABLAGES	106	65
(-) AMORTISSEMENTS	(21)	(12)
ENSEIGNES SIGNALETIQUE	1 367	1 045
(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALETIQUE	(432)	(313)
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	210
Total	34 032	28 236

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2009, 41.727 KDT contre 51.843 KDT au 31 décembre 2008. Ce chiffre correspond principalement au droit de déductibilité future des dotations aux provisions constatées en 2007 et 2009 et non déduites dans le même exercice en raison de l'insuffisance du résultat fiscal ainsi qu'à la perte fiscale reportable réalisée par l'UIB.

Note 9 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 33.259 KDT au 31/12/2009 contre 34.592 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	31 725	31 858
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	13 093	13 966
AUTRES	305	283
S/Total	45 123	46 106
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(9 866)	(10 029)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(1 998)	(1 485)
S/Total	(11 864)	(11 514)
Total	33 259	34 592

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 10 : Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à 3.587 KDT contre 76.294 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	3 138	74 025
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	370	362
AUTRES SOMMES DUES	79	1 907
TOTAL	3 587	76 294

La baisse de l'encours des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 31 décembre 2009 par rapport à l'encours au 31 décembre 2008 est expliquée par un emprunt interbancaire au 31/12/2008 de 35.400 KDT ainsi que l'encours des comptes correspondants créditeurs de 38.471 KDT.

Note 11 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.004.709 KDT au 31 décembre 2009 contre 1.774.578 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DEPOTS A VUE	766 329	689 752
COMPTES EPARGNES	666 185	606 296
COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	507 859	401 670
CERTIFICATS DE DEPOTS	9 978	4 495
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	54 358	72 365
Total	2 004 709	1 774 578

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 247.546 KDT au 31 décembre 2009 contre 109.134 KDT au 31 décembre 2008 il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
RESSOURCES SPECIALES	25 225	28 497
EMPRUNT OBLIGATAIRE	100 000	0
EMPRUNT EN DEVICES	39 344	0
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	2 978	637
TOTAL	247 546	109 134

La rubrique a enregistré une augmentation de 138.412 KDT suite à l'émission d'un emprunt obligataire de 100.000 KDT et au financement de 30.000 KUSD reçus de la Société Générale soit la contre valeur en dinars de 39.344 KTND.

Note 13 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 77.664 KDT au 31 décembre 2009 contre 81.843 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT(*)	12 487	696
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	42 762	53 418
AUTRES COMPTES DE PASSIF	14 813	9 673
PROVISIONS POUR PASSIFS	7 602	18 056
TOTAL	77 664	81 843

* Les valeurs à l'encaissement ont été présentées nettes des valeurs exigibles après encaissement à des fins de comparabilité les données de 2008 ont été retraitées en conséquent.

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 14 : Capitaux propres

A la date du 31-12-2009, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2009, accusent au 31/12/2009 un total de 122.486 KDT contre 124.154 KDT au 31/12/2008. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2009, se présentent comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	AIL	TOTAL
Capital	196 000	0	0	0	0	196 000
Réserves consolidées et assimilées	(71 057)	52	(199)	511	566	(70 127)
Actions propres	0	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	(3 753)	(31)	(3)	141	259	(3 386)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2009	121 189	22	(202)	652	826	122 486

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 492.656 KDT au 31 décembre 2009 contre 490.194 KDT au 31 décembre 2008. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	192 495	142 146
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	273 039	327 807
AVALS DONNES EN DINAR	4 371	4 970
AVALS DONNES EN DEVICES	22 751	2 479
AVALS DONNES/ EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	1 462
GARANTIES DONNEES SUR CORRESPONDANTS LOCAUX	0	11 330
TOTAL	492 656	490 194

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 61.733 KDT au 31 décembre 2009 contre 75.497 KDT au 31 décembre 2008. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	32 904	28 010
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	13 925	18 396
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 093	15 604
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	1 635	7 926
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	37	38
S.TOTAL CREDOC IMPORT	51 594	69 974
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	5 871	5 101
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	4 268	422
S.TOTAL CREDOC EXPORT	10 139	5 523
TOTAL	61 733	75 497

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 63.084 KDT au 31 décembre 2009 contre 122.255 KDT au 31 décembre 2008.

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	63 084	122 255
TOTAL	63 084	122 255

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 817.023 KDT au 31 décembre 2009 contre 814.461 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	56 455	39 443
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	438 208	457 634
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	322 360	317 384
TOTAL	817 023	814 461

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 56.455 KDT au 31 décembre 2009 contre 39.443 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
SOTUGAR	16 424	10 820
FNG ET FOPRODI	5 014	4 216
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	35 017	24 407
TOTAL	56 455	39 443

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 438.208 KDT au 31 décembre 2009 contre 457.634 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	276 416	327 807
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	7 345	14 636
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	59 593	63 241
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	10 139	3 754
GARANTIES DONNEES PAR LA SG	84 715	48 196
TOTAL	438 208	457 634

* Les CREDOC EXPORT ont été présentés au niveau des engagements données à la clientèle et des garanties reçues des établissements bancaire. Les données de 2008 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 322.360 KDT au 31 décembre 2009 contre 317.384 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES (*)	3 000	3 788
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	319 360	313 596
TOTAL	322 360	317 384

* les données de 2008 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

Note 19 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Désignation	31/12/2009
ACHAT AU COMPTANT	19 601
VENTE AU COMPTANT	23 407

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Désignation	31/12/2009
ACHAT A TERME	15 028
VENTE A TERME	71 672

ETAT DE RESULTAT**Note 20 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 116.731 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	3 742	4 337
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	106 187	94 607
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	6 803	5 712
Total	116 731	104 656

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 31.961 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 621	5 928
COM/OPERATION DE CAISSE	773	718
COMMISSIONS SUR CREDITS	6 983	6 098
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	7 273	6 428
AUTRES COMMISSIONS	3 809	3 320
COMMISSIONS SUR MDP	5 101	4 926
AUTRES PDTS / SCES FINANCIERS	3 401	3 018
TOTAL	31 961	30 436

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 6.025 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	1	7
- GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	6 024	7 158
Total	6 025	7 165

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 2.874 KDT au 31/12/2009 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	2 011	2 316
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	95	99
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	689	523
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	79	125
Total	2 874	3 063

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 49.151 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- OPERATIONS AVEC LES ETAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	1 617	4 135
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	40 709	47 457
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	6 760	902
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	66	6
TOTAL	49 151	52 501

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.717 KDT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEUISES	61	57
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	268	264
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	160	152
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	96	0
- HONORAIRES STES DE RECOUVREMENT	0	10
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	356	136
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	41	26
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	247	230
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	454	450
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	255	240
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	89	87
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	690	518
TOTAL	2 717	2 170

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions et/ou non couvertes de provisions s'élèvent à 26.485 KDT au 31/12/2009 :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	40 600	(18 215)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	(67 085)	691
TOTAL	(26 485)	(17 524)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent (1.452) KDT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(176)	(1 588)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(211)	(381)
PERTES SUR FONDS GERES SICAR	(75)	1 150
PERTES SUR TITRES PARTICIPATION	(1 518)	0
PERTE NON DEDUCTI SUR TITRES DE PARTICIPATION	(327)	0
REPRISE DE PROV SUR TITRES PARTICIPATION	433	123
REPRISE PROV SUR FONDS GERE SICAR	422	94
TOTAL	(1 452)	(602)

Note 28 : Frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 51.493 KDT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- REMUNERATION DU PERSONNEL	(38 770)	(38 186)
- CHARGES SOCIALES	(10 216)	(10 286)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(2 506)	(2 166)
TOTAL	(51 493)	(50 638)

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 16.330 KDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(6 760)	(13 670)
FRAIS DIVERS DE GESTION	(9 570)	(2 244)
TOTAL	(16 330)	(15 914)

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2009 totalise 10.545 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- IMPOT COURANT	(232)	(151)
- IMPOT DIFFERE	(10 313)	51 171
TOTAL	(10 545)	51 021

Note 31 : Résultat par action.

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT NET (EN KDT)	(3 386)	52 474
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES (EN KDT)	(3 386)	52 474
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS ORDINAIRES	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	(0,173)	2,677

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités.**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 378.348 KDT au 31/12/2009 contre 252.632 KDT au 31/12/2008 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	265 498	184 572
- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	116 067	143 983
- DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(3 217)	(75 923)
Total	378 348	252 632

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques - UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.456.994 mille dinars et un déficit consolidé de 3.386 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Union Internationale de Banques - UIB », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 23 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali Elaouani Cherif

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

<i>AVIS DES SOCIETES</i>

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 5 mai 2010. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF et Mr Naoufel AMRI.

BILAN CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		466 976	320 904
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(196 339)	(168 392)
Immobilisations incorporelles nettes	1	<u>270 637</u>	<u>152 512</u>
Immobilisations corporelles		39 480 504	37 361 224
- Amortissements des immobilisations corporelles		(20 037 333)	(17 782 823)
Immobilisations corporelles nettes	1	<u>19 443 171</u>	<u>19 578 401</u>
Immobilisations financières		8 441 305	4 213 548
- Provisions des immobilisations financières		(91 134)	(120 342)
Immobilisations financières nettes	2	<u>8 350 171</u>	<u>4 093 206</u>
Actifs d'impôts différés	3	38 513	53 955
Total des actifs immobilisés		<u>28 102 491</u>	<u>23 878 074</u>
Autres actifs non courants		83 380	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>28 185 872</u>	<u>23 878 074</u>
ACTIFS COURANTS			
Stock		14 419 583	22 110 972
- Provisions des stocks		(202 711)	(202 711)
Stock net	4	<u>14 216 873</u>	<u>21 908 261</u>
Clients et comptes rattachés		18 033 175	19 402 954
- Provisions des comptes clients		(4 558 101)	(4 506 331)
Clients et comptes rattachés nets	5	<u>13 475 074</u>	<u>14 896 623</u>
Autres actifs courants	6	3 519 216	4 376 120
- Provisions des comptes d'actifs		(800 407)	(682 927)
Autres actifs courants nets		<u>2 718 810</u>	<u>3 693 193</u>
Placements et autres actifs financiers	7	22 923 770	17 392 887
Liquidités et équivalents de liquidités	8	5 580 160	6 626 027
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>58 914 687</u>	<u>64 516 991</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>87 100 558</u>	<u>88 395 066</u>

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

		31 décembre	31 décembre
	<u>Notes</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		36 000 000	32 000 000
Rachat actions propres		-	(375 071)
Réserves consolidées		25 867 268	24 048 030
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		61 867 268	55 672 960
Résultat consolidé		14 056 615	14 110 268
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	75 923 882	69 783 227
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	1 137 504	1 086 109
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	(255 607)	46 562
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	2 150 000	1 800 000
Provisions	12	349 033	644 063
Passifs impôts différés	13	55 341	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 554 374	2 444 063
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	5 327 370	4 600 566
Autres passifs courants	15	1 222 703	1 325 164
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	1 190 332	9 109 373
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		7 740 405	15 035 103
TOTAL DES PASSIFS		10 294 778	17 479 167
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		87 100 558	88 395 066

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31-déc-09	31-déc-08
Revenus	17	69 376 349	73 787 901
Autres produits d'exploitation		267 232	200 308
<u>Total des produits d'exploitation</u>		69 643 581	73 988 209
Variation des stocks de produits finis et encours	18	857 150	(48 092)
Achat marchandise consommée	19	29 084 395	36 100 631
Achat d'approvisionnement consommés	20	11 366 755	10 556 909
Charges de personnel	21	3 938 319	3 648 527
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	2 198 692	2 414 268
Autres charges d'exploitation	23	5 798 989	5 836 891
<u>Total des charges d'exploitation</u>		53 244 299	58 509 134
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		16 399 282	15 479 075
Charges financières nettes	24	(736 098)	(1 053 980)
Produits des placements	25	752 668	814 030
Autres gains ordinaires	26	186 265	1 233 050
Autres pertes ordinaires	27	(474 182)	(55 328)
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u>		16 127 934	16 416 847
Impôts différés	28	(70 784)	12 393
Impôts exigibles		(2 256 143)	(2 272 411)
<u>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</u>		13 801 008	14 156 830
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		13 801 008	14 156 830
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	255 607	(46 562)
<u>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</u>		14 056 615	14 110 268

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31-déc-09	31-déc-08
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net		14 056 615	14 110 268
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(255 607)	46 562
*Amortissements et provisions	22	2 198 692	2 414 268
*Variation des:			
- Stocks	29	7 691 388	(2 873 752)
- Créances clients	30	1 369 779	4 196 437
- Autres actifs	31	856 904	(1 432 991)
- Fournisseurs et autres dettes	32	624 342	(2 795 115)
*Autres ajustements			
- Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		-	(1 173 347)
- Résorption subvention d'investissement		(126 999)	(150 573)
- Produits financiers sur placement		-	(8 059)
- Impact de la variation du périmètre sur les intérêts minoritaires		4 833	-
- Ecart de conversion		(222 771)	-
*Impôt différé		70 784	(12 393)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		26 267 960	12 321 304
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décassement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(2 265 352)	(9 285 691)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	-	1 525 197
Décassement pour acquisition d'actifs non courants		(83 380)	-
Décassement pour acquisition d'immobilisations financières	35	(4 978 286)	(2 094 322)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	36	750 529	91 326
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(6 576 489)	(9 763 489)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Encaissement suite à la cession des actions propres	37	433 810	-
Dividendes et autres distributions	38	(8 000 000)	(7 036 954)
Décassement pour remboursement d'emprunts	39	(23 566 810)	(14 490 571)
Encaissement sur emprunts	40	16 753 380	19 287 068
Encaissement provenant des placement	41	172 050 000	86 300 000
Décassement pour acquisition de placement	42	(177 652 107)	(88 700 000)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(19 981 728)	(4 640 458)
<i>Incidence différence de change</i>		-	-
Variation de trésorerie		(290 256)	(2 082 643)
Trésorerie au début de l'exercice		5 783 721	7 866 364
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	5 493 465	5 783 722

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « TPR » est composé de quatre sociétés : TPR, TPR Trade, CFI-SICAR et PROFAL MAGHREB. L'activité principale du groupe TPR est la fabrication et la commercialisation des profilés d'aluminium et ses accessoires.

- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »**: son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 36 000 000 DT détenu à concurrence de 75% par le groupe BAYAHY et 25% par des flottants
Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.
- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE »** est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est détenu à raison de 99,80% par TPR, le reste par la famille BAYAHY. Le principal client de la société est la société mère TPR.
- ✓ **La Compagnie Financière d'Investissement SICAR « CFI SICAR »** est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT de nominal 100 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est détenu à raison de 49,5% par TPR.
- ✓ **La société Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFAL MAGHREB »** est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien non encore totalement libéré. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 315 751 DT dont 5 486 813 DT non encore libéré au 31/12/2009. Elle a pour objet la fabrication des fenêtres et des portes en aluminium.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe TPR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

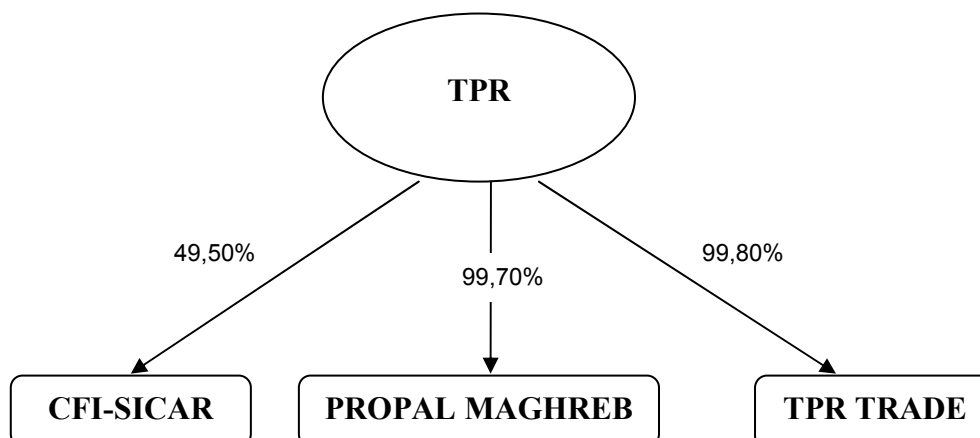
Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe TPR est présenté au niveau du schéma suivant :

**II. 2. 2. Méthode de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société TPR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CFI-SICAR soit détenu par deux principaux actionnaires à parts égales : TPR (49,5%) et SPI MONTFLEURY (49,5%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère TPR S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CFI-SICAR.

Société	2008			2009		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
TPR	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
TPR TRADE	99,80%	Filiale	IG	99,80%	Filiale	IG
CFI SICAR	49,50%	Filiale	IG	49,50%	Filiale	IG
PROFAL MAGHREB	-	-	-	99,70%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TPR et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,

- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Ecart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe TPR, vu que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales.

II. 2. 6. Ecart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- ✓ convention de la permanence des méthodes,
- ✓ convention de la périodicité,
- ✓ convention de prudence,
- ✓ convention du coût historique, et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5 ou 2%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	15 ou 10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Marque, brevet et licence	33%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

II. 3. 3. Stocks

Seule la société TPR détient un stock. Il s'agit d'un stock de matières premières, produits finis et produits accessoires. Le stock est valorisé comme suit :

- ✓ Les billets importées sont valorisées sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- ✓ Les billets locales produites par la TPR ainsi que les produits finis et semi finis sont valorisées au coût moyen de production calculé à la fin de l'exercice
- ✓ Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- ✓ Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 6. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III. NOTES EXPLICATIVES

III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe TPR permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2008		2009	
	% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
TPR	100%	100%	100%	100%
TPR TRADE	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
CFI SICAR	49,50%	49,50%	49,50%	49,50%
PROFAL MAGHREB	-	-	99,70%	99,70%

III. 2. Bilan**Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 31 décembre 2009 à 19 713 808 DT.

Désignation	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisition	Cession	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements au 31/12/2008	Dotations	Amortissements au 31/12/2009	VCN au 31/12/2009
Logiciel	130 317	146 072	-	276 389	124 976	17 318	142 294	134 095
Marques, Brevets et licences	10 587	-	-	10 587	7 916	1 629	9 545	1 042
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	35 500	9 000	44 500	135 500
Total immobilisations incorporelles	320 904	146 072	-	466 976	168 392	27 947	196 339	270 637
Terrains	799 803	700 235	-	1 500 038	-	-	-	1 500 038
Construction	3 768 815	-	-	3 768 815	1 773 329	128 934	1 902 263	1 866 552
AAI Construction	28 030	-	-	28 030	13 759	1 330	15 089	12 941
Matériel Industriel	24 487 212	864 833	-	25 352 044	12 575 939	1 544 171	14 120 110	11 231 935
Outillage industriel	218 042	44 774	-	262 816	81 181	19 583	100 764	162 052
AAI Matériel industriel et outillage	394 387	-	-	394 387	322 112	20 868	342 980	51 407
Matériels de Transport	912 586	238 203	-	1 150 789	798 012	85 456	883 468	267 321
Matériel de levage engins	284 517	-	-	284 517	264 792	11 250	276 042	8 475
AAI Divers	544 834	41 615	-	586 449	351 434	17 515	368 949	217 500
Matériels de Bureaux	387 615	9 483	-	397 098	303 022	18 025	321 047	76 051
Matériels informatique	664 502	92 937	-	757 439	552 633	32 325	584 958	172 481
Station fonderie	3 744 993	127 200	-	3 872 193	746 610	375 054	1 121 663	2 750 530
Magasin vertical	1 125 887	-	-	1 125 887	-	-	-	1 125 887
Total immobilisations corporelles	37 361 224	2 119 280	-	39 480 504	17 782 823	2 254 511	20 037 333	19 443 171
Total immobilisations corporelles et incorporelles	37 682 128	2 265 352	-	39 947 480	17 951 215	2 282 458	20 233 672	19 713 808

Note 2 : Immobilisations financières

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2009 à 8 350 171 DT contre 4 093 206 DT au 31 décembre 2008.

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Titres de participation :	8 265 909	3 759 927
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
BS	5 595	5 595
SMU	75 000	75 000
SMFA	155 000	155 000
Versement restant à effectuer sur titres SMFA	(108 235)	(108 235)
Lloyd	500	500
PROFAL MAGREB	5 486 813	7 315 751
Versement restant à effectuer sur titres PROFAL MAGREB	(5 486 813)	(5 486 813)
ALICO	7 696 500	-
Versement restant à effectuer sur titres ALICO	(5 321 580)	-
Autres participations		
Titres de participation détenus par TPR S.A	2 570 909	2 024 927
PANILABO	120 000	160 000
CETRAM.CO	490 000	490 000
METAL PACK	500 000	500 000
M.A.S	550 000	550 000
SICAM	4 000 000	-
Titres de participation détenus par CFI-SICAR	5 660 000	1 700 000
Titres de participation détenus par TPR TRADE	35 000	35 000
Prêts	143 815	363 739
Prêts au personnel	388 653	321 015
Prêts au personnel à moins d'un an	(281 672)	(12 873)
Prêts divers	36 834	48 217
Autres prêts	-	7 380
Dépôts et cautionnements	31 581	89 883
Immobilisations financières brutes	8 441 305	4 213 548
Provision des Titres de participation	(91 134)	(120 342)
Immobilisations financières nettes	8 350 171	4 093 206

Note 3 : Actifs d'impôt différé

Le solde des actifs d'impôt différé s'élève au 31 décembre 2009 à 38 513 DT contre 53 955 DT au 31 décembre 2008.

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Actif d'impôt différé TPR	-	45 389
Actif d'impôt différé TPR TRADE	38 513	8 567
Actif d'impôt différé	38 513	53 955

Note 4 : Stocks

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2009 à 14 216 873 DT contre 21 908 261 DT au 31 décembre 2008.

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Matières premières et consommables	5 568 889	14 290 424
Stock filières	1 328 776	1 183 229
Produits en cours	998 747	1 532 068
Produits finis	4 445 263	4 761 273
Stock en transit	1 125 643	343 977
Travaux encours	952 265	-
Total du stock brut	14 419 583	22 110 972
Provision pour dépréciation des stocks	(202 711)	(202 711)
Total du stock net	14 216 873	21 908 261

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Clients locaux	3 185 666	3 043 242
Clients étrangers	5 610 870	6 959 275
Clients locaux effets à recevoir	5 183 491	5 410 035
Clients étrangers effets à recevoir	14 250	12 743
Clients douteux locaux	1 438 179	1 215 001
Clients douteux étrangers	1 380 361	1 512 266
Clients douteux locaux en contentieux	282 782	322 285
Clients douteux étrangers en contentieux	894 523	894 523
Clients retenus de garantie	-	15 867
Conversion clients	27 143	17 719
Clients produits non encore facturés	15 910	-
Total brut	18 033 175	19 402 954
Provision sur clients douteux	(4 558 101)	(4 506 331)
Total net	13 475 074	14 896 623

Note 6 : Autres actifs courants

Au 31 décembre 2009, le solde des autres actifs courants se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Personnel	287 125	85 185
Fournisseurs débiteurs	68 830	-
Groupe	-	34 997
Etat - impôts et taxes	1 304 641	2 947 454
Compte de régularisation actif	10 668	47 086
Autres débiteurs divers	1 747 952	1 111 398
Effet à recevoir	100 000	150 000
Total brut	3 519 216	4 376 120
Provisions des comptes d'actifs	(800 407)	(682 927)
Total net	2 718 810	3 693 193

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Au 31 décembre 2009, le solde des placements et autres actifs financiers se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Titres SICAV	554 270	192 887
Bons de trésor et billets de trésorerie	21 000 000	17 200 000
Autres placements courants	1 369 500	-
Total	22 923 770	17 392 887

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 5 580 160 DT contre 6 626 027 DT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Chèques à encaisser	3 246 932	3 979 000
Banques	2 327 696	2 593 072
Caisses	5 532	7 995
Effets à encaisser	-	45 960
Total	5 580 160	6 626 027

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

	31/12/2008	Variation de capital	Rachat d'actions propres	Variation de périmètre	Dividendes versés	Réserves spéciales de réinvestissement	Résultat de l'exercice 2009	Subvention inscrite au résultat	+Value sur cession des actions propres	Affectation 2008	Variation % d'intérêts	Variation de l'écart conversion	Autres variations	31/12/2009
Capitaux propres sociaux	72 473 907	4 000 000	375 071	1 834 441	-8 000 000	-3 844 034	13 750 495	-126 999	58 739	0	0	-223 441	-155 966	80 142 214
RETRAITEMENTS														
Impôts différés /Pertes et gains de change	17 082	0		0	0	0	-34 395	0	0	0	0	0	0	-17 313
	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0													0
	0													0
TOTAL RETRAITEMENTS	17 082	0	0	0	0	0	-34 395	0	0	0	0	0	0	-17 313
CAPITAUX PROPRES RETRAITES	72 490 989	4 000 000	375 071	1 834 441	-8 000 000	-3 844 034	13 716 100	-126 999	58 739	0	0	-223 441	-155 966	80 124 900
ELIMINATION														
Provision sur les sociétés du groupe	0						0							0
Elimination marge/Stock initial	0	0		0	0	0	79 434	0	0	0	0	0	0	79 434
Elimination marge/Stock final	-86 039	0		0	0	0	-80 565	0	0	0	0	0	0	-166 604
	0						0							0
	0						0							0
TOTAL ELIMINATIONS	-86 039	0	0	0	0	0	84 907	0	0	0	0	0	0	-1 132
ECART D'EVALUATION	0													0
ECART D'ACQUISITION NET	0													0
ELIMINATION TITRES	1 489 000			1 828 938										3 317 938
Part des minoritaires dans les réserves	1 086 109	0		5 503	0	0	0	0	0	46 562	0	-670		1 137 504
Part des minoritaires dans le résultat	46 562	0		0	0	0	-255 607	0	0	-46 562	0	0	0	-255 607
Part des intérêts minoritaires	1 132 671	0	0	5 503	0	0	-255 607	0	0	0	0	-670	0	881 898
Capital Social	32 000 000	4 000 000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 000 000
Actions propres	-375 071	0	375 071	0			0				0	0		0
Part du groupe dans les réserves	24 048 030	0		0	-8 000 000	-3 844 034	0	-126 999	58 739	14 110 268	0	-222 771	-155 966	25 867 269
Part du groupe dans le résultat	14 110 268	0		0	0	0	14 056 614	0	0	-14 110 268	0	0	0	14 056 614
Part du groupe capitaux propres	69 783 227	4 000 000	375 071	0	-8 000 000	-3 844 034	14 056 614	-126 999	58 739	0	0	-222 771	-155 966	75 923 882

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 881 898 DT au 31 décembre 2009 contre un solde de 1 132 671 DT au 31 décembre 2008. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR TRADE</i>	<u>1 197</u>	<u>1 234</u>
- dans les réserves	1 234	1 082
- dans le résultat	(37)	152
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de CFI SICAR</i>	<u>875 868</u>	<u>1 131 437</u>
- dans les réserves	1 131 437	1 085 027
- dans le résultat	(255 570)	46 410
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de PROPAL MAGHREB</i>	<u>4 833</u>	<u>-</u>
- dans les réserves	4 833	-
- dans le résultat	-	-
Total des intérêts minoritaires	881 898	1 132 671
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 137 504	1 086 109
	-	-
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(255 607)	46 562

Note 11 : Emprunts

Le solde des emprunts au 31/12/2009 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Emprunts CFI-SICAR (Fonds à gérer MONFLEURY et HKP)	2 150 000	1 800 000
Total	2 150 000	1 800 000

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques et charges au 31/12/2009 s'élève à 349 033 DT contre 644 063 DT au 31/12/2008.

Note 13 : Passifs impôts différés

Au 31 décembre 2009, le solde des passifs impôts différés se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Passif d'impôt différé TPR	55 341	-
Passifs d'impôt différé	55 341	-

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31 décembre 2009, le solde des fournisseurs et comptes rattachés se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Fournisseurs locaux	1 230 306	942 192
Fournisseurs étrangers	2 705 589	1 647 898
Effets à payer	1 147 582	1 757 863
Fournisseurs - factures non encore parvenues	231 150	252 613
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	12 744	-
Total	5 327 370	4 600 566

Note 15 : Autres passifs courants

Au 31 décembre 2009, le solde des autres passifs courants se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Personnel	37 492	6 653
Etat - impôts et taxes	461 000	653 160
CNSS	237 752	224 647
Assurances	129 941	-
Groupe	-	101 507
Créditeurs divers	764	34 716
Comptes de régularisations passif	355 754	304 482
Total	1 222 703	1 325 164

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2009, le solde des autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008
Comptes bancaires débiteurs	86 695	842 305
Crédit de financement	-	6 042 491
Crédit à terme	-	2 220 000
Autres passifs financiers	257	4 577
Effets escomptés non échues	1 103 380	-
Total	1 190 332	9 109 373

III. 3. Etat de résultat**Note 17 : Revenus**

Les revenus du Groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Revenus TPR	69 369 111	73 760 665
Revenus CFI SICAR	7 238	27 236
Total	69 376 349	73 787 901

Note 18 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Variation des stocks de produits finis	323 829	(81 617)
Variation encours de production	533 321	33 525
Total	857 150	(48 092)

Note 19 : Achat marchandise consommée

Les achats de marchandises consommées du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Achat marchandise consommée TPR	29 084 395	36 100 631
Total	29 084 395	36 100 631

Note 20 : Achat d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnements consommés du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent au comme suit :

Libellé	2009	2008
Achat d'approvisionnement consommés TPR	7 623 045	7 692 748
Achat d'approvisionnement consommés TPR TRADE	3 743 709	2 864 161
Total	11 366 755	10 556 909

Note 21 : Charges de personnel

Les charges de personnel du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Charges de personnel TPR	3 827 555	3 538 092
Charges de personnel TPR TRADE	110 764	110 435
Total	3 938 319	3 648 527

Note 22 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR	2 127 610	2 414 268
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR TRADE	71 082	-
Total	2 198 692	2 414 268

Note 23 : Autres charges d'exploitations

Les autres charges d'exploitations du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Autres charges d'exploitations TPR	5 711 134	5 760 937
Autres charges d'exploitations TPR TRADE	77 221	69 759
Autres charges d'exploitations CFI SICAR	10 633	6 195
Total	5 798 989	5 836 891

Note 24 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Charges financières	1 197 822	1 139 749
Revenus des autres créances	(61 527)	(36 464)
Perte de change	132 243	385 395
Gain de change	(532 440)	(434 700)
Total	736 098	1 053 980

Note 25 : Produits des placements

Les produits des placements du Groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Produits des valeurs financières et des placements TPR	722 843	703 537
Produits des valeurs financières et des placements TPR TRADE	-	2 873
Revenus des titres de placements CFI SICAR	29 825	107 620
Total	752 668	814 030

Note 26 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires au cours de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

Libellé	2009	2008
Ristournes perçues	8 824	40 276
Produits nets sur cession des immobilisations	110 996	1 175 047
Divers gains ordinaires	66 445	17 727
Total	186 265	1 233 050

Note 27 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Autres pertes ordinaires TPR	474 129	50 008
Autres pertes ordinaires TPR TRADE	54	5 288
Autres pertes ordinaires CFI SICAR	-	33
Total	474 182	55 328

Note 28 : Impôt différé

L'impôt différé constaté en résultat au cours de l'exercice 2009, se résume comme suit :

Libellé	2009	2008
Impôts différés TPR	(100 730)	4 979
Impôts différés TPR TRADE	29 946	7 414
Total	(70 784)	12 393

III. 3. Etat de flux de trésorerie**Note 29 : Variation de stock**

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Variation des stocks TPR	7 691 388	(2 873 752)
Total	7 691 388	(2 873 752)

Note 30 : Variation des créances clients

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Variation des créances TPR	1 216 903	3 744 791
Variation des créances TPR TRADE	108 370	449 039
Variation des créances CFI-SICAR	44 505	2 608
Total	1 369 779	4 196 437

Note 31 : Variation des autres actifs courants

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Variation des autres actifs TPR	1 976 309	(1 099 708)
Variation des autres actifs TPR TRADE	(354 081)	(183 833)
Variation des autres actifs CFI-SICAR	(25 340)	(149 450)
Variation des créances PROFAL MAGHREB	(739 984)	-
Total	856 904	(1 432 991)

Note 32 : Variation des fournisseurs et autres dettes

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Variation des fournisseurs et autres dettes TPR	1 881 944	(2 909 121)
Variation des fournisseurs et autres dettes TPR TRADE	(1 162 405)	21 051
Variation des fournisseurs et autres dettes CFI-SICAR	(98 363)	92 955
Variation des fournisseurs et autres dettes PROFAL MAGHREB	3 166	-
Total	624 342	(2 795 115)

Note 33 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles TPR	(2 265 352)	(7 095 691)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles CFI-SICAR	-	(2 190 000)
Total	(2 265 352)	(9 285 691)

Note 34 : Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles TPR	-	875 197
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles CFI-SICAR	-	650 000
Total	-	1 525 197

Note 35 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Acquisition d'immobilisations financières TPR	(978 286)	(2 035 318)
Acquisition d'immobilisations financières CFI-SICAR	(4 000 000)	-
Acquisition d'immobilisations financières TPR Trade	-	(59 004)
Total	(4 978 286)	(2 094 322)

Note 36 : Encaissements sur cession d'immobilisations financières

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Cession d'immobilisations financières TPR	710 069	91 326
Cession d'immobilisations financières TPR TRADE	460	-
Cession d'immobilisations financières CFI SICAR	40 000	-
Total	750 529	91 326

Note 37 : Encaissement suite à la cession des actions propres

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encaissement suite à la cession des actions propres TPR	433 810	-
Total	433 810	-

Note 38 : Dividendes et autres distributions

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes TPR	(8 000 000)	(7 036 954)
Total	(8 000 000)	(7 036 954)

Note 39 : Décaissement pour remboursement d'emprunts

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Remboursement emprunts TPR	(23 566 810)	(14 490 571)
Total	(23 566 810)	(14 490 571)

Note 40 : Encaissement sur emprunts

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encaissement sur emprunts TPR	15 300 000	18 987 068
Encaissement sur emprunts TPR TRADE	1 103 380	-
Encaissement sur emprunts CFI-SICAR	350 000	300 000
Total	16 753 380	19 287 068

Note 41 : Encaissement provenant des placements

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Encaissement provenant des placement TPR	172 050 000	86 300 000
Total	172 050 000	86 300 000

Note 42 : Décaissement pour acquisition de placement

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Décaissement pour acquisition de placement TPR	(177 652 107)	(85 000 000)
Décaissement pour acquisition de placement CFI SICAR	-	(3 700 000)
Total	(177 652 107)	(88 700 000)

Note 43 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Chèques à encaisser	3 246 932	3 979 000
Comptes bancaires créditeurs	2 327 696	2 593 072
Comptes bancaires débiteurs	(86 695)	(842 305)
Caisses	5 532	7 995
Effets à encaisser	-	45 960
Total	5 493 465	5 783 721

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009****Messieurs les actionnaires du Groupe TPR,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Groupe TPR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de TPR arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de TPR. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe TPR, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 20 avril 2010

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

AMRI Naoufel